

Compte-rendu

Comptage collectif national des pêcheurs à pied

23 Août 2017

Plan

Introduction.....	2
Définition d'un comptage collectif.....	3
Préparatifs, phase amont.....	3
Conditions de réalisation du comptage	4
Déroulement du comptage et résultats généraux.....	4
Résultats détaillés	5
Résultats par types de milieux	5
Résultats par départements	6
Cartes de synthèse.....	6
Nombre de pêcheurs comptés et choix du jour de comptage	55
Conclusions et perspectives.....	55
Les participants	56
Annexes : cartes de synthèses complémentaires.....	58



Introduction

La pêche à pied est une activité ancestrale et traditionnelle. Avec l'essor du tourisme et l'attractivité des littoraux, cette pratique s'est fortement développée en quelques décennies. Elle est, pour beaucoup, emblématique des congés au bord de mer, ou de l'héritage culturel vivant des zones côtières. En tant qu'activité de plein air, gratuite et ouverte à tous, la pêche à pied est associée à une certaine liberté du littoral.

De nos jours, près de deux millions de pêcheurs par an s'adonnent à ce loisir. La méconnaissance de la réglementation liée à cette activité et l'engouement qui y est associé (séjours touristiques, pratique de masse) n'est pas, comme l'attestent de nombreuses études scientifiques, sans impact sur la biodiversité et la qualité écologique des milieux marins littoraux. Le développement de la pêche à pied de loisir nécessite donc d'être vigilant à ses interactions avec l'environnement pour que cette activité perdure et que la biodiversité littorale soit préservée.

C'est pour répondre à ces enjeux de durabilité de l'activité, que le projet LIFE « *Pêche à pied de loisir* », d'une durée de 4 ans (2013-2017) a été mené sur onze territoires pilotes avec un réseau de partenaires diversifiés et complémentaires. L'objectif étant d'expérimenter des modes de gestion durable et transposables de l'activité de pêche à pied de loisir, en mettant en place un maillage d'initiatives locales, qui associe des diagnostics de l'activité à des actions de gestion et de sensibilisation adaptées, via une gouvernance au plus proche des territoires.

Les comptages collectifs nationaux de pêcheurs à pied de loisir réalisés depuis 2012 et poursuivis dans le cadre du projet LIFE permettent d'évaluer le nombre de pratiquants et les sites fréquentés. Ils sont également l'occasion de mobiliser le réseau d'acteurs national (devenu « réseau Littorea ») et ainsi permettre des actions concertées, de renforcer les liens, d'assurer la diffusion des méthodes et inciter des sites collaborateurs à mettre en place des actions de diagnostics sur leur propre territoire.

Ces opérations ont également vocation à sensibiliser sur l'importance sociale et économique de cette pratique et, par le biais de la communication, d'être un moment privilégié pour diffuser des bonnes pratiques respectueuses des milieux et des autres usages de l'estran.

Le comptage collectif des pêcheurs à pied de loisir organisé le 23 Août 2017, est la 9^{ème} opération de ce type réalisée à l'échelle nationale depuis 2012 et est coordonnée par le CPIE Marennes-Oléron avec l'appui de l'association VivArmor Nature et l'Agence Française pour la Biodiversité.



©CPIE Marennes-Oléron



©CPIE Marennes-Oléron



Définition d'un comptage collectif

Il existe deux types de comptages : les comptages simples (réguliers) qui permettent d'estimer la fréquentation d'un site et les comptages collectifs (ponctuels) qui consistent, à l'occasion d'une grande marée, à mobiliser de nombreuses personnes volontaires pour compter les pêcheurs à pied présents sur les sites, selon un protocole commun. Il s'agit d'une démarche collective et participative qui permet d'obtenir une photographie « instantanée », mais partielle, de la fréquentation des sites de pêche dans une situation donnée (conditions de marée, disponibilité des pêcheurs, météo...). Les comptages collectifs sont notamment intéressants pour évaluer des pics de fréquentation à l'échelle de territoires.

Protocole d'un comptage collectif

Lors des comptages collectifs, les pêcheurs à pied de l'ensemble des sites suivis sont dénombrés de manière exhaustive. Des bénévoles, munis de jumelles et d'une fiche de comptage, évaluent le nombre de pêcheurs à pied à partir de points de comptage préalablement définis. Ces comptages sont réalisés lorsque la fréquentation est la plus élevée, c'est-à-dire lors des grandes marées (coefficients supérieurs à 95) durant l'heure précédant la marée basse. Pour plus d'informations sur cette méthode, il est possible de consulter le cahier méthodologique « [Etude et diagnostic de l'activité de pêche à pied récréative](#) » (Privat et al. 2013).

Certains territoires ont développé d'autres méthodes innovantes de suivi de la fréquentation, de manière à couvrir toutes les zones non suivies au sol mais également effectuer un double comptage sur les sites plus difficiles à suivre en raison d'un très fort achalandage. C'est le cas du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan qui effectue parallèlement au comptage au sol, un comptage à partir de photos aériennes, prises lors d'un survol aérien durant l'heure précédant la marée basse. Les images sont ensuite analysées grâce à un logiciel permettant de détecter les pêcheurs et donc de les dénombrer. Pour plus d'informations sur cette méthode : www.pecheapied-loisir.fr.

Préparatifs, phase amont

La préparation de ce comptage a été assurée au niveau national de manière conjointe par le CPIE Marennes-Oléron, l'association VivArmor Nature, en lien avec l'Agence Française pour la Biodiversité, et au niveau local par un ensemble de 60 structures relais (associations d'usagers, collectivités locales, gestionnaires d'espaces protégés, professionnels, associations environnementales...) qui ont animé son organisation sur leurs territoires et mobilisé des compteurs (principalement bénévoles).

La date du 23 Août 2017 a été choisie en début d'année 2017, à la suite d'une consultation des différents chargés de mission du programme LIFE et des partenaires du projet national. Ce choix correspondait à deux objectifs :

- Poursuivre la mobilisation du réseau national Littorea autour d'une action commune, à la suite du projet LIFE et ainsi conserver la dynamique nationale ;
- Connaître la fréquentation des sites de pêche des territoires pilotes du projet LIFE et des sites collaborateurs lors d'une grande marée en période estivale.



Conditions de réalisation du comptage

Sur certains territoires, comme les Côtes d'Armor ou la Vallée de l'Orne, le comptage national s'est déroulé sur les deux grandes marées des 22 et 23 Août 2017, afin de couvrir un maximum de sites au regard de l'étendue du linéaire côtier.

Le 23 Août 2017, le coefficient de marée était de 101 et la mer était basse à 12h17 à Saint-Jean de Luz, 12h39 à La Rochelle, 13h10 à Brest, 15h31 à Paimpol, 17h39 à Cherbourg et 21h27 à Boulogne-sur-Mer. Le 22 Août 2017, la mer était basse à 15h01 au port du Légué (22) et à 12h28 à Trouville (76), avec un coefficient de 101.

Les conditions météorologiques étaient globalement favorables : entre 20 et 24°C sur l'ensemble des sites à l'heure de marée basse. Le ciel était dans l'ensemble plus ou moins couvert sans précipitation. Les vents moyens étaient assez faibles de 5km/h à 15km/h. Ces conditions de marée correspondent généralement à des conditions pouvant attirer un afflux plus important de pêcheurs : conditions de marée agréables avec une mer se retirant assez loin et ce, en pleine période estivale.

Déroulement du comptage et résultats généraux

Au total, ce sont 16 territoires qui ont participé à ce comptage collectif national : 9 territoires pilotes du projet LIFE et 7 territoires collaborateurs.

Au minimum 174 compteurs bénévoles et salariés des structures impliquées ont participé à ce comptage et ont permis de compter 704 sites.

Territoire	Territoire Life/ Collaborateur	Porteur ou relai local	Nombre de sites comptés	Nombre de compteurs	Nombre de pêcheurs comptés	Nombre de structures impliquées
Pays de Caux	Collaborateur	AquaCaux	5	2	92	1
Vallée de l'Orne	Collaborateur	CPIE Vallée de l'Orne	13	5	2 507	1
Est Cotentin	Collaborateur	Conservatoire du Littoral	6	1	618	1
Golfe Normand Breton	Life et collaborateur	APP2R, AVRIL, VivArmor Nature	46	29	11 247	8
Côtes d'Armor	Life	VivArmor Nature	91	31	3 549	9
Baie de Morlaix	Life	CPIE Pays de Morlaix-Trégor	19	6	1 734	1
Guissény	Collaborateur	Opérateur Natura2000	1	1	56	1
Rade de Brest	Life	Brest Métropole	25	15	1 005	1
Sud Finistère (Fouesnant, Pont- l'Abbé, Concarneau, Glénan)	Life et collaborateur	Opérateur Natura2000, Ville de Concarneau	9	4	1 341	2
Ouest Morbihan	Collaborateur	Association Graine d'Océan, Syndicat mixte ria d'Etel	27	2	1 367	2
Golfe du Morbihan	Life	Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	15	1	1 641*	1
Presqu'île de Guérande	Collaborateur	CPIE Loire Océane	9	4	966	1
Baie de Bourgneuf	Collaborateur	Opérateur Natura2000 Baie de Bourgneuf	12	6	4933	4



PNM estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	Life	CPIE Marennes-Oléron/AFB	127	47	8 593	18
PNM du bassin d'Arcachon	Life	PNM du bassin d'Arcachon (AFB)	11	11	279	3
Côte Basque	Life	CPIE Littoral Basque	12	8	233	1
Etang de Berre (Méditerranée)	Collaborateur	GIPREB Etang de Berre	4	1	106	1

* : retour partiel concernant les résultats de fréquentation

Au total, ce sont **40 267 pêcheurs** qui ont été comptabilisés sur plus de 76 400 hectares d'estran.

Résultats détaillés

Résultats par type de milieux

Les milieux rocheux purs et mixtes (ou les substrats durs et meubles) sont les plus emblématiques de la pêche à pied. Lieux de découverte de l'activité pour des familles en séjour, qui y ramassent « crabes, bigorneaux et crevettes », ce sont aussi les estrans où se pratiquent les pêches d'amateurs plus assidus et motivés : étrilles, tourteaux, oursins, gastéropodes, huitres, moules, palourdes ou praires dans les zones sédimentaires qui peuvent leur être associées.

Si certaines pêches peuvent y être pratiquées à tout coefficient de marée, les zones rocheuses souvent plus pentues que les zones sédimentaires sont généralement le lieu des pêches de grands coefficients comme les crabes (étrilles et tourteaux principalement), les ormeaux, les pétoncles, les homards, qui attirent en masse un public d'amateurs chevronnés dès que les coefficients de marées dépassent des valeurs de 100.

Sur les milieux sableux et vaseux, où la diversité des espèces pêchées est plus faible, même si les grandes marées permettent d'accéder plus longtemps à des parties plus intéressantes du gisement, et où il ne se pratique pas (ou peu) de pêches spécifiques aux grandes marées, on n'observe pas d'effet de « charisme » des grandes marées aussi fortement que pour les zones rocheuses. De plus, ces zones sont souvent fréquentées de manière plus importante lors de la saison estivale, par un public différent.

Type d'estran	Nb de sites	Nb de pêcheurs comptés	Densité (nbpch/ha)	Superficie (en ha)	% de la fréquentation totale	% de surface d'estran dans le suivi
Rocheux	22	1 024	0,840	1 219	2,54%	1,59%
Sableux	58	2 934	0,304	9 665	7,29%	12,64%
Vaseux et sablo-vaseux	13	1 764	0,316	5 576	4,38%	7,29%
Estrans mixtes (substrats durs et meubles)	294	32 520	8,431	53 780	80,76%	70,31%
Indéterminé	4	106	0,088	1 198	0,26%	1,57%
Ensemble des estrans	432	40 267	0,526	76 494	100,00%	100,00%



Résultats par département

Même si l'échelle départementale n'est pas la plus pertinente (le réseau s'appuie sur des acteurs locaux et des territoires cohérents), elle permet malgré tout d'évaluer sur une base d'échelle plus ou moins commune, la fréquentation de ces entités territoriales, en lien avec l'effort de suivi réalisé.

Nom du département	Superficie totale des estrans du département (en ha)	Pourcentage de suivides estrans	Nb total de sites comptés	Nb de pêcheurs comptés	Densité de pêcheurs sur les sites comptés (en nb pch/ha)
Bouches-du-Rhône	1 198	NA	4	106	0,09
Calvados	4 288	45,70 %	13	2 507	0,58
Charente-Maritime	14 852	43,36 %	101	6 192	0,42
Cotes d'Armor	14 769	64,88 %	98	5 790	0,39
Finistère	5 784	22,58 %	54	4 041	0,70
Gironde	2 925	15,76 %	19	392	0,13
Ille-et-Vilaine	6 290	43,93 %	13	1 382	0,22
Loire-Atlantique	960	10,43 %	9	966	1,01
Manche	17 795	41,97 %	33	8 352	0,47
Morbihan	1 790	9,06 %	41	2 993	1,67
Pyrénées-Atlantiques	165	35,49 %	12	233	1,41
Seine Maritime	168	3,25 %	5	92	0,55
Vendée	5 510	26,31 %	30	7 221	1,31
Total	76 494	31,30 %	432	40 267	0,53

Quel que soit le taux de suivi des estrans, la fréquentation des départements de la Charente-Maritime, de la Vendée, des Côtes d'Armor et de la Manche dépasse la dizaine de milliers de pêcheurs. Dans ces départements, il existe une grande diversité d'estrans et d'espèces pêchées qui se traduit par une succession de sites très et moins fréquentés, mais répartis sur des grandes parties du territoire départemental. Parmi ces derniers, c'est notamment sur les deux départements qui ont le plus l'habitude de ce type d'opération : la Charente-Maritime et les Côtes d'Armor, que la mobilisation a été la plus importante avec des taux de suivi des estrans permettant d'avoir une vision assez complète de la fréquentation.

Cartes de synthèse par territoire

La réalisation du bilan cartographique d'un comptage national de cette ampleur est un exercice délicat. Il pose différentes questions, notamment celle de faire apparaître de manière satisfaisante les estrans non prospectés et les sites comptés, ainsi que celle de l'échelle appropriée d'un rendu cartographique. L'échelle des sites de pêche est en effet très fine, la taille de ces derniers oscillant entre quelques et plusieurs milliers d'hectares et leur représentation à une échelle trop fine n'est pas vraiment porteuse des sens. Plutôt qu'une représentation à l'échelle nationale, le choix a été fait de produire ici, un « atlas » de la fréquentation des sites de pêche par territoire suivi par chaque coordinateur local, qui finalement est un niveau fonctionnel.

Les cartes ci-dessous présentent le nombre de pêcheurs comptabilisés sur chacun des sites suivis ainsi qu'une synthèse reprenant les chiffres clés à l'échelle des territoires. Chaque restitution cartographique est accompagnée d'un bilan synthétique rédigé par les différents coordinateurs locaux ayant relayé et/ou réalisé le comptage sur le secteur correspondant.



⚠ : Il est important de signaler ici que le nombre de pêcheurs comptés lors de cette opération n'est en aucun cas une indication de la fréquentation totale (ou maximale potentielle) des estrans par les pêcheurs à pied, mais plutôt une indication de cette fréquentation dans un cas particulier de conditions de marées : ici une marée de 101, en semaine pendant la saison estivale, par une météo plutôt agréable. L'utilisation des données issues de ce comptage doit se faire de manière plutôt synchronique que diachronique, afin de comparer certains sites d'un même secteur entre eux.

➤ Pays de Caux :

Coordinateur local : AquaCaux

Territoire ou périmètre suivi : Seine-Maritime



Conditions de marée :

Coefficient : 101
Basse mer : 20h04 au Havre

Conditions météorologiques :

Température : °C
Précipitations : Nulles
Nébulosité : Ciel dégagé
Vent : Léger



Mobilisation et résultats :

Faible mobilisation → Vacances pour de nombreux participants des précédents comptages et date donnée peut-être un peu tard pour mobiliser d'autres bénévoles.
2 volontaires ont répondu à l'appel.

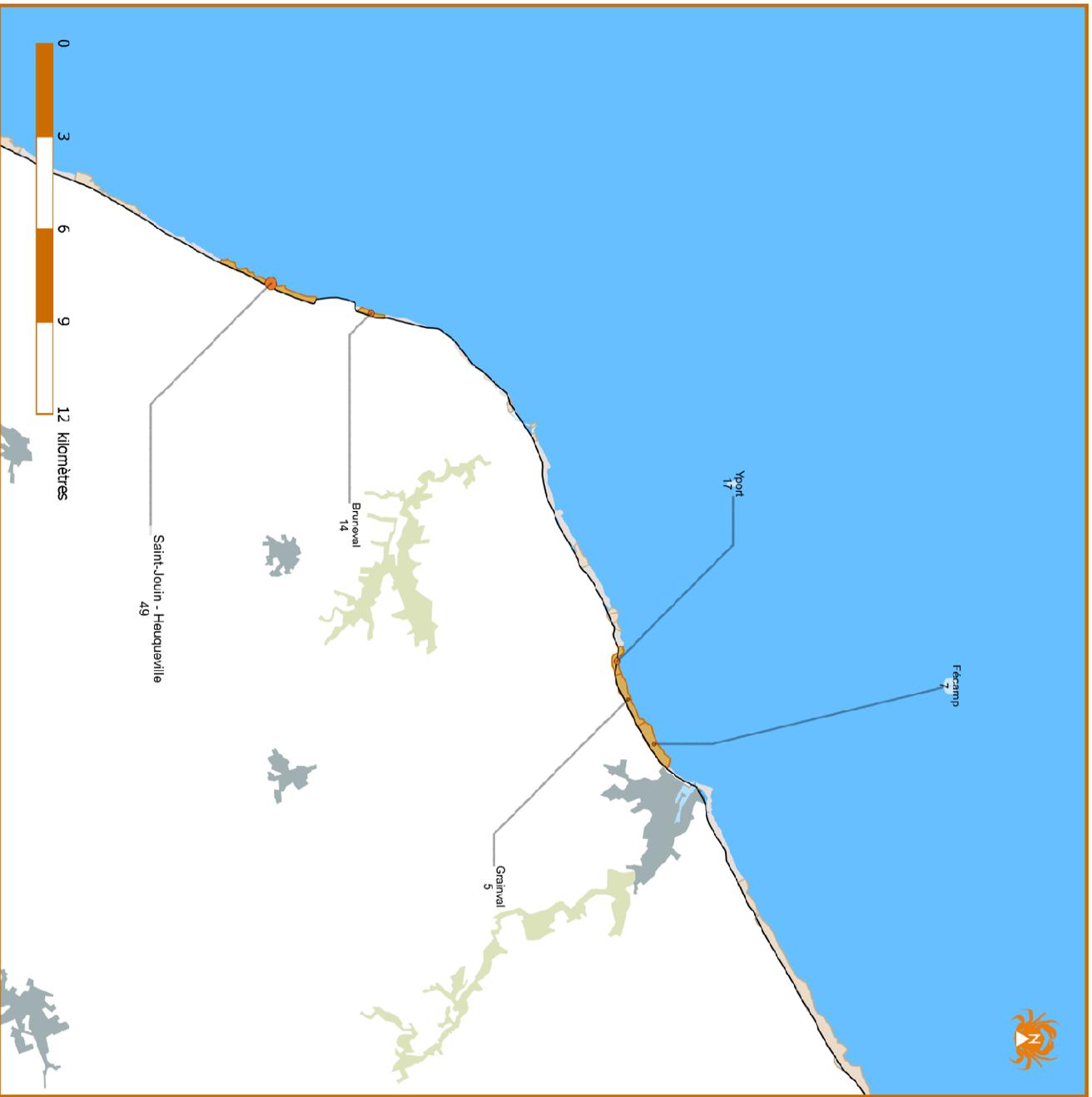
92 pêcheurs à pied ont été comptés sur 5 sites parmi les 27 déjà échantillonnés sur le département. Cela représente 9.2 km d'estrans suivis sur potentiellement 50 km de sites suivis sur au moins un des précédents comptages.

Enseignements du comptage :

Les résultats obtenus sont dans la moyenne de ce qui a été observé sur ces sites lors des précédents comptages.

On aurait pu s'attendre à une fréquentation un peu moindre vu le coefficient « moyen » (le coefficient étant un des principaux facteurs d'attrait identifié, notamment sur le site le plus fréquenté lors de ce comptage) mais il s'agissait malgré tout du plus fort de l'été, qui plus est, en période de vacances scolaires et avec une météo clémente ce qui a dû motiver certaines personnes à se rendre en pêche.





Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



-  Sites comptés
-  Sites non comptés
-  Autre estran

**Symbole
proportionnel**

1800
1000
500
100

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Pays de Caux

- 5 sites comptés
- 92 pêcheurs comptés
- 1 structures mobilisées
- 2 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites :
BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration :
AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage :
Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran :
BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_CAUX_20170823_a4po



➤ Vallée de l'Orne :

Coordinateur local : CPIE Vallée de l'Orne

Territoire ou périmètre suivi : Côte Fleurie (Calvados)



VALLEE DE L'ORNE

Conditions de marée :

Coefficient : 99
Basse mer : 19h22 (Merville-Franceville)
19h28 (Trouville-sur-Mer)

Conditions météorologiques :

Température : 26°C
Précipitations : 0
Nébulosité : nuages < 10%
Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

25 km de côtes couvertes par 1 salarié et 4 bénévoles.

778 pêcheurs comptabilisés sur l'ensemble des 6 zones découpées, entre Merville-Franceville-Plage et Trouville-sur-Mer (Ouest).

Enseignements du comptage :

Ce total est plus faible que celui de l'année précédente à pareille époque (comptage national du 20/8/2016 – 1045 pêcheurs) car, malgré le temps favorable, une interdiction de pêche aux coquillages fousseurs était prononcée sur les 3 zones les plus fréquentées en matière de pêche à pied sur cette côte, essentiellement pour la pêche aux coques. Toutefois, on pourra noter que cette interdiction n'a pas empêché de réunir tout de même plusieurs centaines de pêcheurs de coquillages entre Merville-Franceville-Plage et Houlgate, y compris à l'ouest de Merville où la pêche des coquillages est fermée en permanence.

A noter la difficulté extrême de compter sur les secteurs 3, 4, 5 et 6, étant donné la fréquentation très importante du bas de plage par les estivants sur ces stations balnéaires renommées.



Coordinateur local : CPIE Vallée de l'Orne

Territoire ou périmètre suivi : Côte de Nacre (Calvados)



VALLEE DE L'ORNE

Conditions de marée :

Coefficient : 101

Basse mer : 19h35 (Ver-sur-Mer)

20h02 (Ouisseham)

Conditions météorologiques :

Température : 21°C

Précipitations : 0

Nébulosité : nuages 10-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

22 km de côtes couvertes par 2 salariés et 2 bénévoles. Mobilisation très difficile en plein été sur les comptages. A noter que la Côte Fleurie (25 km) a fait l'objet d'un comptage la veille (22/08) par le CPIE.

1 729 pêcheurs comptabilisés sur l'ensemble des 7 zones découpées, entre Ver-sur-Mer et Ouisseham.

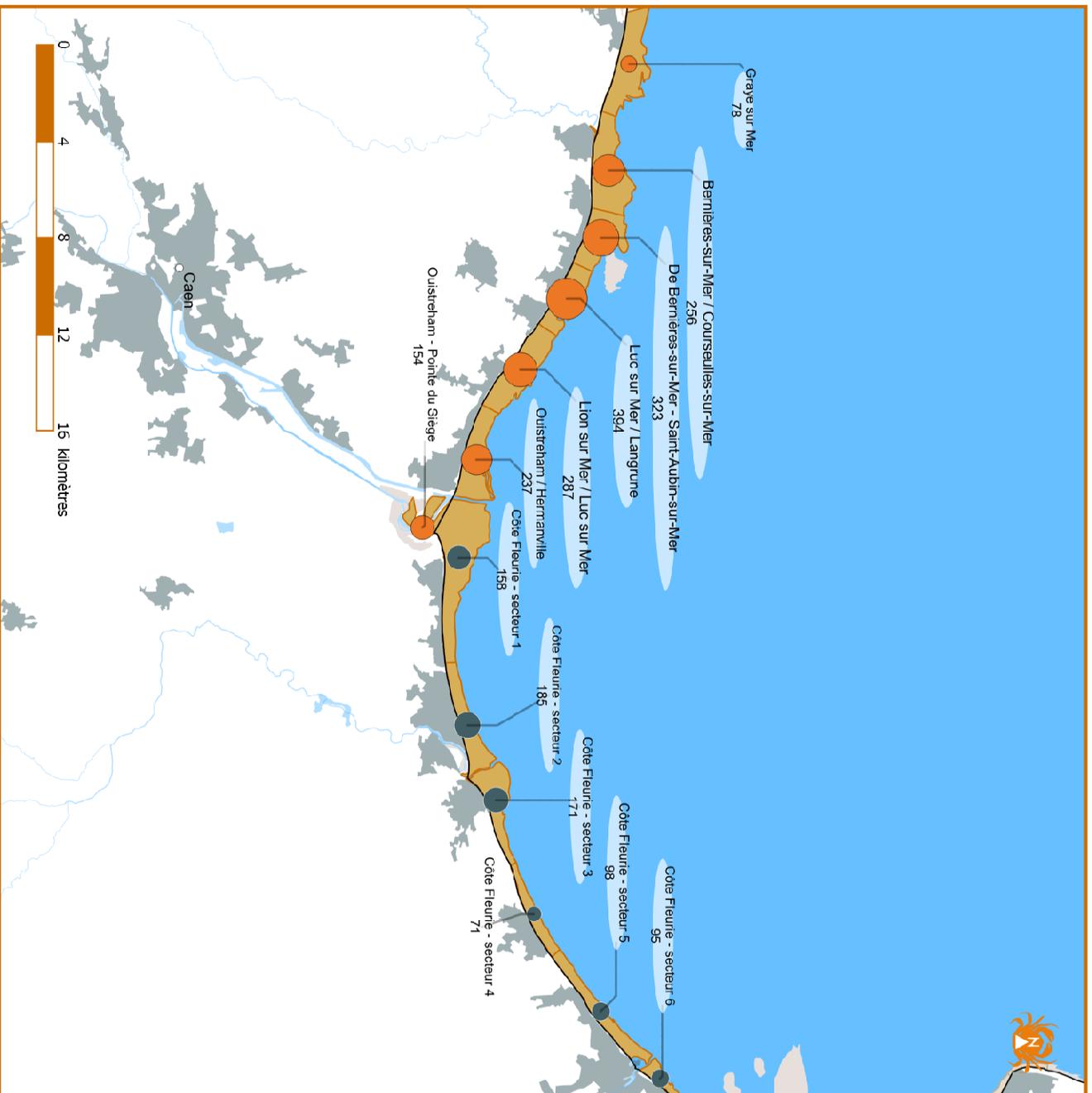
Enseignements du comptage :

Ce total est comparable aux années précédentes, mais reste bien moins important que celui des affluences aoutiennes de 2013 (3316 pêcheurs) et de 2014 (2732).

L'horaire de marée relativement tardif peut être jugé pénalisant, tout comme le fait que ce jour de comptage était précédé déjà par de belles marées les jours précédents. En effet, on observe que les pêcheurs de crustacés de la Côte de Nacre, pour beaucoup positionnés sur le bouquet à cette saison, privilégient les premières dates d'une période de grandes marées, pour accéder plus facilement à la ressource en place, quitte à évoluer davantage en pleine eau, avec des haveneaux (pousseux, bichettes) plutôt que des havenets (épousettes rondes).

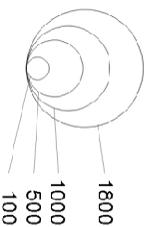
Enfin, on peut aussi penser que la densité bien plus faible de moules depuis quelques années sur la Côte de Nacre joue négativement sur la fréquentation des platiers rocheux de la Côte de Nacre. Ce mollusque, dont la pêche (cueillette) nécessite peu d'équipement et d'expérience, est en effet très prisé par les touristes et pêcheurs très occasionnels fréquentant ce secteur en été.





Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 23 août
- Compté le 22 août



- Sites comptés
- Sites non comptés
- Autre estran



Quelques chiffres à l'échelle du territoire Vallée de l'Orne

- 13 sites comptés
- 2507 pêcheurs comptés
- 1 structures mobilisées
- 5 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Roure500 (IGN, 2017)
- Saut' autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_ORNE_20170822&23_a4pp

➤ Est Cotentin :

Coordinateur local : Conservatoire du Littoral_Délégation Normandie

Territoire ou périmètre suivi : **Pointe de Saire-Saint-Vaast-la-Hougue**



**Conservatoire
du littoral**

Conditions de marée :

Coefficient : 102

Basse mer : 18h17 à Saint-Vaast-la-Hougue

Conditions météorologiques :

Température : 23°C

Précipitations : 0

Nébulosité : dégagé

Vent : nul à faible

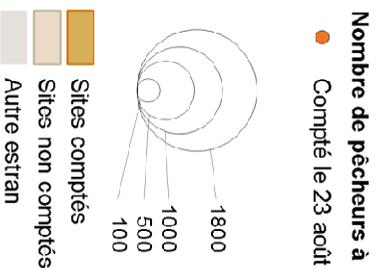
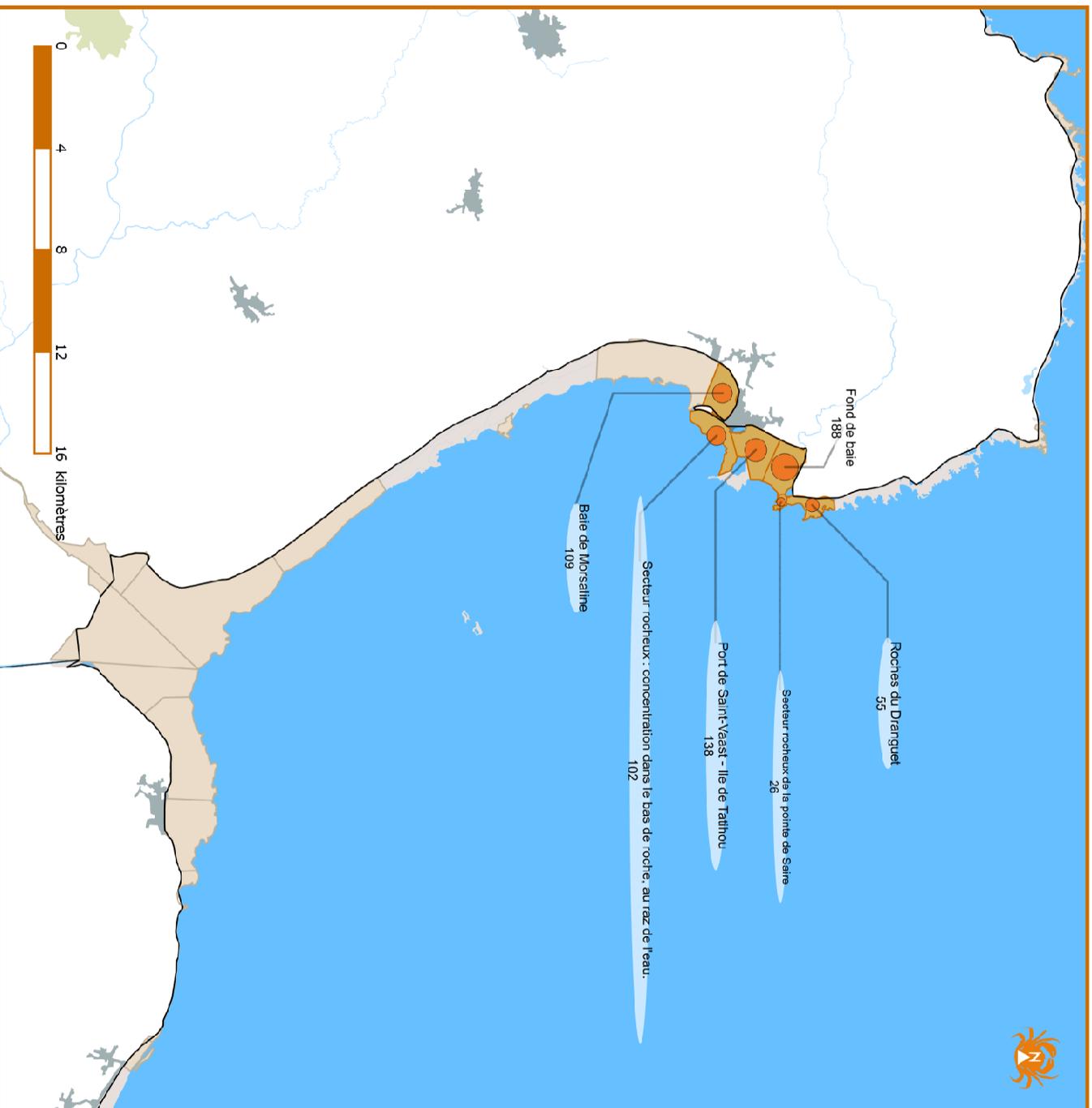
Mobilisation et résultats :

Le comptage a été réalisé le 22/08/2017.

618 pêcheurs ont été comptabilisés sur l'ensemble des 6 sites entre les Rochers du Dranguet et la Baie de Morsaline.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017



Symbole proportionnel

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Est Cotentin

- 6 sites comptés
- 618 pêcheurs comptés
- 1 structures mobilisées
- 1 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (A.F.B. 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_ECOT_20170823_a4po



➤ Golfe Normand Breton :

Les sites du territoire du Golfe Normand Breton ont pu être suivis grâce à la mobilisation de plusieurs structures. Le choix a été fait de réaliser une représentation cartographique en sous-secteurs : le secteur Manche où le comptage a été coordonné par l'association AVRIL et le secteur Ille et Vilaine où le comptage a été coordonné par VivArmor Nature.

Coordinateur local : Association AVRIL

Territoire ou périmètre suivi : Côte ouest du Cotentin



Conditions de marée :

Le comptage national sur la côte ouest du Cotentin a été coordonné par l'association d'éducation à l'environnement AVRIL avec l'appui de structures relais déjà impliquées dans les précédents comptages collectifs. Le territoire couvert s'étend de Barneville-Carteret au nord à St-Jean le Thomas au sud. Il s'est déroulé le 23 Août 2017.

Coefficient : 101
Basse mer : 16h39

Conditions météorologiques :

Température : 22°C
Précipitations : nulles
Nébulosité : 0-5%
Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

8 Volontaires ont répondu à l'appel, répartis sur 25 sites, soit dans la continuité des précédents comptages nationaux (23 sites en 2016 et 25 sites en 2015). Le secteur entre Saint-Germain-sur-Ay Plage et Portbail a de nouveau manqué de volontaires pour parcourir cette frange du littoral, d'une quinzaine de kilomètres. A contrario, deux nouveaux secteurs (Anneville et Bec d'Andaine) ont été pour la première fois, couverts lors d'un comptage.

Le 23 août, **7448 pêcheurs** à pied ont été comptés sur la côte ouest de la Manche. Les cartes présentées par la suite permettent de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés sur le département de la Manche.

Enseignements du comptage :

La période de vacances scolaires, couplée à une météo favorable et un fort coefficient de marée (101), expliquent en grande partie la fréquentation sur l'estran ouest du Cotentin.

La fréquentation observée ce 23 août est une fréquentation relativement stable, si l'on compare au comptage national réalisé le 20 août 2016, mais en diminution si l'on regarde les résultats du 30 août 2015. La raréfaction des espèces sur certaines zones de l'ouest Cotentin et les fermetures sanitaires exercées sur les communes de Hauteville-sur-mer, d'Annville, de Lingreville et le secteur nord de Granville traduisent éventuellement la diminution du nombre de pêcheurs.



- 7759 pêcheurs à pied le samedi 20 août 2016 (coef.103), conditions de marée proches avec une fréquentation comparable.
- 9239 pêcheurs à pied le dimanche 30 août 2015 (coef.107), conditions de marée proches avec une fréquentation légèrement plus importante. Comptage national non effectué en août 2014, sur le secteur ouest de la Manche.

Avec 1800 pêcheurs à pied de loisir observés, le site de Bricqueville/ St-Martin de Bréhal reste la zone de pêche la plus prisée. Ce secteur accueille 24% des pêcheurs, sur l'ensemble du littoral Cotentin. Respectivement, en 2015 et 2016, 1400 et 1500 pratiquants ont été comptés, traduisant l'accroissement d'une année sur l'autre. Malgré une pression de pêche importante et en augmentation, le volume de palourdes sur le site ne semble pas en danger dans l'immédiat. Toutefois, il est nécessaire de rester vigilant, car il n'est pas impossible qu'un facteur anthropique ou naturel puisse inverser la tendance actuelle. De plus, les actions de sensibilisation ont mis en évidence un cortège d'espèces de bivalves important, mais qui est sujet à plus de négligence au regard de la réglementation.



©M. Pinel, AAMP



Coordinateur local : Centre de découverte de la baie du Mont Saint-Michel

Territoire ou périmètre suivi : Baie du Mont Saint-Michel

Conditions de marée :

Coefficient : 101

Basse mer : 16h05 à Saint Malo

Conditions météorologiques :

Température : 23 °C

Précipitations : nulles

Nébulosité : 0 – 25%

Vent : Vent faible

Mobilisation et résultats :

2 salariés ont été mobilisés et ont suivi 2 zones de comptage sur les 5 zones précédemment suivies.

388 pêcheurs ont été recensés.

Enseignements du comptage :

La zone de la Larronière (commune de Cherrueix) était fréquentée par un nombre normal de pêcheurs compte tenu des conditions (grande marée du mois d'Aout).

La zone du banc des hermelles était peu fréquentée, ce qui semble confirmer ce qui est observé sur ce site depuis quelques années à ces niveaux de marées.

Les secteurs de l'ouest de la baie n'ont pu être suivis cette année, faute de moyens humains.



Coordinateur local : Département Ille-et-Vilaine

Territoire ou périmètre suivi : **Pointe de la Varde à St-Malo à la pointe du Grouin à Cancale**



Conditions de marée :

Coefficient : 103
Basse mer : 16h17 à Saint-Malo

Conditions météorologiques :

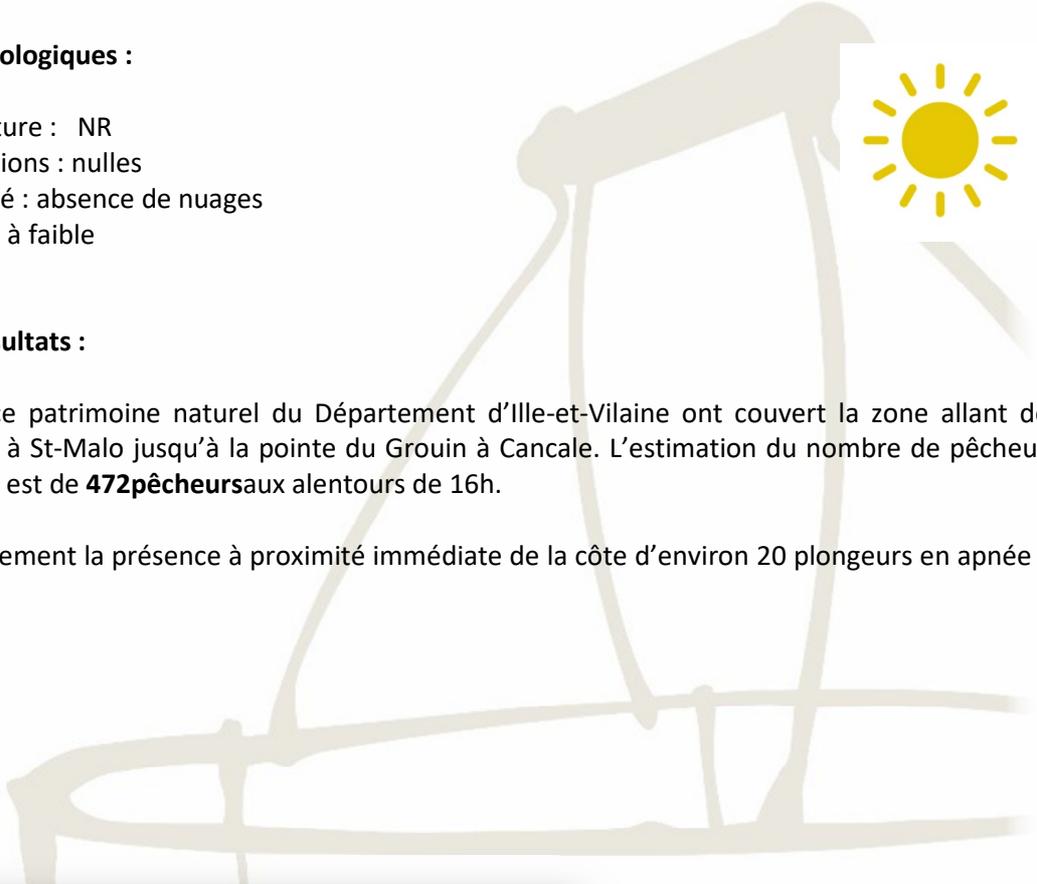
Température : NR
Précipitations : nulles
Nébulosité : absence de nuages
Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

4 agents du service patrimoine naturel du Département d'Ille-et-Vilaine ont couvert la zone allant de la pointe de la Varde à St-Malo jusqu'à la pointe du Grouin à Cancale. L'estimation du nombre de pêcheurs à pied sur cette zone est de **472 pêcheurs** aux alentours de 16h.

On peut noter également la présence à proximité immédiate de la côte d'environ 20 plongeurs en apnée lors de ce comptage.



©VivArmor Nature

Coordinateur local : CŒUR Emeraude – Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance et de la Côte d’Emeraude



Territoire ou périmètre suivi : Plévenon, Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Lunaire, Dinard et Saint-Malo

Conditions de marée :

Le territoire prospecté s’étendait de la Pointe de la Latte à Plévenon (Côtes d’Armor) à la Pointe de la Varde à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), hormis Saint-Jacut-de-la-Mer.

Coefficient : 101

Basse mer : 16h05 (Saint-Malo)

Conditions météorologiques :

Température : 21,6°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nuages 25-50%

Vent : petite brise autour de 17 km/h



Mobilisation et résultats :

Le comptage national sur la Côte d’Emeraude a été réalisé en interne par l’équipe de CŒUR Emeraude. Trois binômes ont couvert entre 2 et 3 sites chacun. Sur les 7 sites suivis, de Plévenon à Saint-Malo, **764 pêcheurs** ont été comptabilisés.

Enseignements du comptage :

La zone prospectée est très touristique notamment à cette période de l’année. Sur les sites de Saint-Malo, il n’y a finalement pas eu beaucoup de pêcheurs comptabilisés. Cela s’explique notamment par la forte fréquentation des plages par les baigneurs et promeneurs. Pour les autres sites plus à l’ouest, la fréquentation à Dinard est comparable à celle observée en 2015 : 286 pêcheurs à pied le 30 août 2015 (coef. 111) : fréquentation comparable avec un coefficient de marée plus important.

Il est malheureusement compliqué de comparer les autres sites avec des résultats antérieurs, du fait de suivis disparates dans le temps et l’espace.



Coordinateur local : Saint Jacut Environnement.

Territoire ou périmètre suivi : Baies de l'Arguenon et de Lancieux.



Condition de marée :

Il s'agissait d'une « petite » grande marée avec un coefficient de 101, qui tombe un mercredi, mais les vacanciers étaient encore nombreux et il faisait grand beau temps.

Coefficient 101.

Basse mer à 16h00 aux Ebihens, point de référence le plus proche.

Conditions météorologiques :

Grand beau temps chaud.

Ni vent ni nuages.



Mobilisation et résultats:

Quatre adhérents à l'association « Saint Jacut Environnement » ont participé à ce comptage.

La baie de l'Arguenon a été suivie en individualisant l'herbier de zostères naines des Haas, et la baie de Lancieux. Les pêcheurs en baie de l'Arguenon ont été comptés à partir de la pointe du Chevet à St Jacut ainsi qu'une partie des pêcheurs de la baie de Lancieux, ceux qui étaient dans la surface délimitée par la pointe du Chevet, les Juméliaux, la Gautrat, la Charbotière.

Les autres pêcheurs en baie de Lancieux ont été comptés à partir de deux points dans l'ouest de Lancieux.

C'est un total de **456 pêcheurs** qui ont été comptés en baie de l'Arguenon dont 76 dans l'herbier de zostères des Haas.

Côté baie de Lancieux, il y avait **1064 pêcheurs** ; ce nombre est sous-estimé car les observations ont été faites depuis la côte, et des pêcheurs situés côté nord des rochers n'ont pas pu être tous observés.

Enseignements du comptage :

Malgré le faible coefficient, la fréquentation a été significative, principalement des pêcheurs de coquillages fouisseurs. Il y avait aussi des pêcheurs à la crevette et aux crustacés, en faible nombre sans doute à cause du coefficient.



©VivArmor Nature



Coordinateur local : François LANG

Territoire ou périmètre suivi : Bassin maritime de la Rance

Conditions de marée :

Le 23 août, niveau bas à 7,20 m. de 18h45 à 19h15

Le 24 août, niveau bas à 6,50 m. de 18h30 à 19h40



Conditions météorologiques :

Température : 22°C

Précipitations : nulle

Nébulosité : 25/50 %

Vent : faible



Mobilisation et résultats :

3 volontaires permettant de couvrir 90 à 95 % des grèves de Rance.

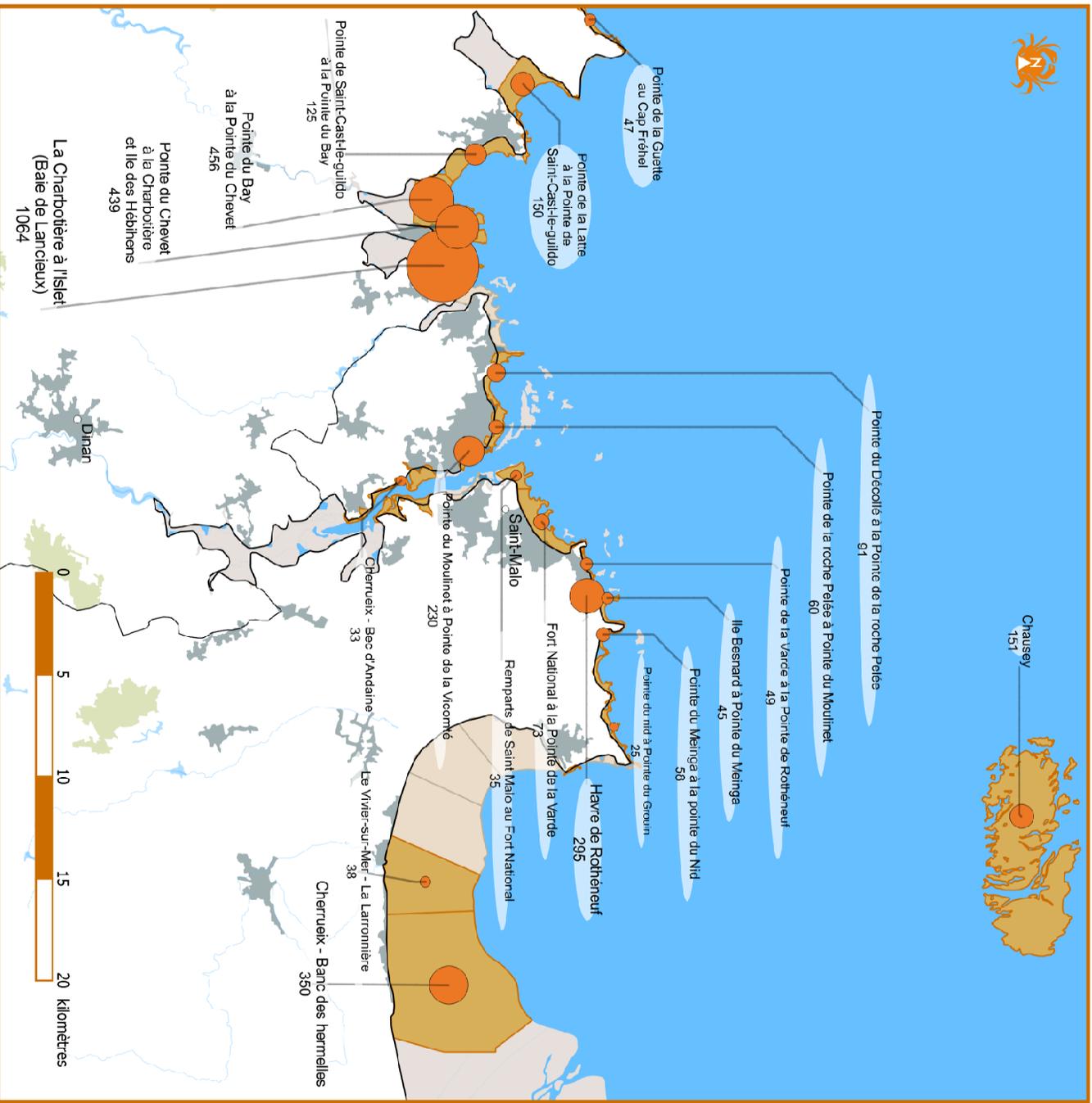
Le 23 août, **42 pêcheurs** comptés dont 9 professionnels.

Le 24 août, **79 pêcheurs** comptés dont 8 professionnels.

Enseignements du comptage :

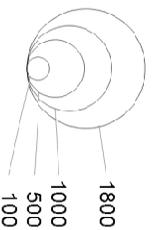
La fréquentation globale est en baisse par rapport aux années 2014/2015 mais stable par rapport à 2016. En fonction des niveaux bas programmés par l'usine marémotrice de la Rance, il convient de noter que :

- Pour un niveau bas standard à la cote + 7,00 m, le nombre de pêcheurs à pied est plus faible avec une activité qui s'exerce essentiellement sur les fousseurs (palourde japonaise en l'occurrence). Ce type de pêche semble en augmentation dans la mesure où la ressource est accessible à cette cote atteinte quasi tous les jours. Des comptages supplémentaires doivent être programmés pour vérifier cette hypothèse ;
- Pour les niveaux plus bas (même si la cote 6,50 n'est pas exceptionnelle), l'activité de pêche à pied est plus conséquente avec un effort qui se porte davantage sur les substrats durs et/ou certains secteurs qui n'exondent que dans ces conditions ;
- Enfin, des secteurs jusque-là inexploités, sont aujourd'hui ciblés par des pêcheurs de loisir.



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

● Compté le 23 août



■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

Symbole proportionnel

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Golfe Normand Breton

46 sites comptés

11247 pêcheurs comptés

8 structures mobilisées

29 compteurs mobilisés

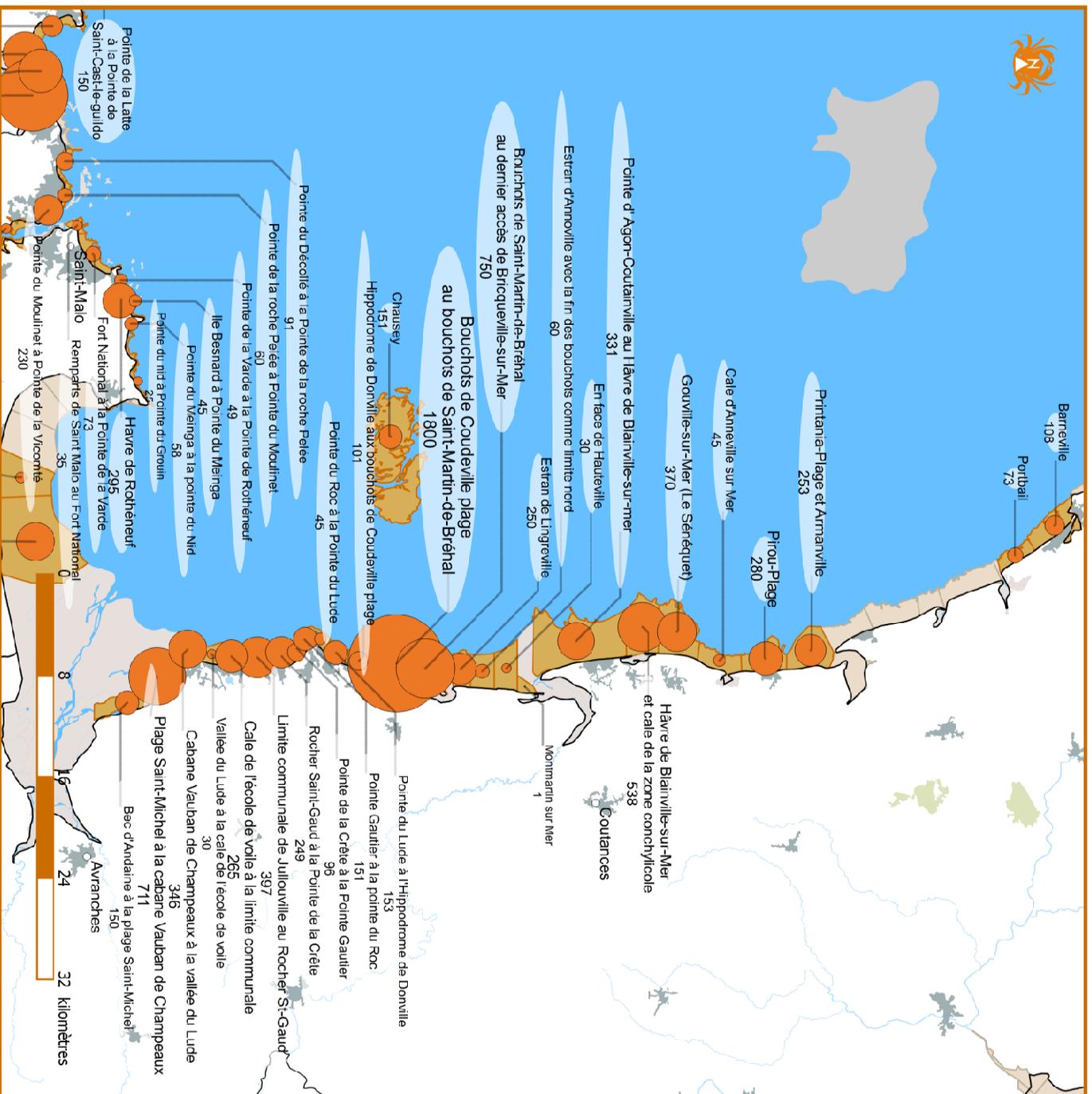
Sources des données :

- Sites :
BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration :
Admin'Express (IGN, 2017)
- Habillage :
Routes00 (IGN, 2017)
Sauf autre estran :
BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

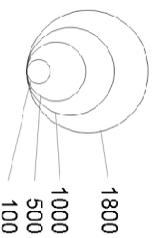
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_rational_GONB2_2017(823_a4b0



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

● Compté le 23 août



Symbole
proportionnel

- 46 sites comptés
- 11247 pêcheurs comptés
- 8 structures mobilisées
- 29 pêcheurs mobilisés

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Golfe Normand Breton

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN 2017)
- Habillage : Routes00 (IGN, 2017)
- Sauf autre estrian : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAI

met_us_pap_comptage_national_GONB1_20170823_a4po



➤ Côtes d'Armor :

Coordinateur local : VivArmor Nature



Territoire : Côtes d'Armor

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national dans les Côtes d'Armor, coordonné par l'association VivArmor Nature, s'est déroulé sur les 2 grandes marées des 22 et 23 août 2017.

Coefficient : 101

Basse mer : 15h01 au port du Légué le 22/08

15h44 au port du Légué le 23/08

Conditions météorologiques agréables :

Température : 23°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 25-50%

Vent : nul à faible

Mobilisation et résultats :

44 volontaires ont répondu à l'appel.

Le 22 août, **1122 pêcheurs à pied** ont été comptés sur 23,57 % des estrans des Côtes d'Armor.

Le 23 août, **4751 pêcheurs à pied** ont été comptés sur 52,33 % des estrans des Côtes d'Armor.

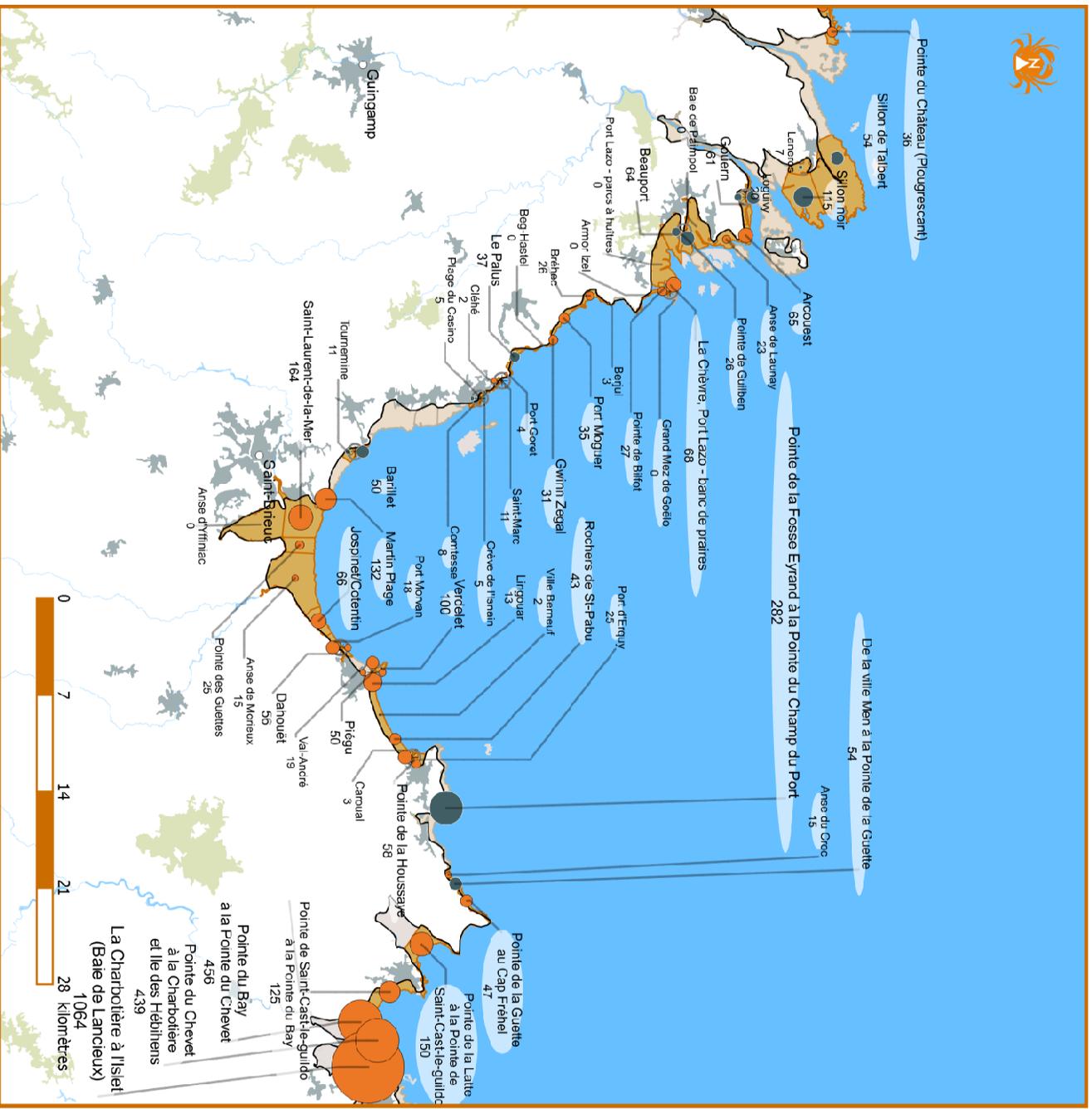
Enseignements du comptage :

Dans les Côtes d'Armor, le coefficient de marée domine les autres facteurs de fréquentation des sites : heure de marée basse, disponibilité des pêcheurs (congrès, weekends) et météo. En moyenne, 9 000 à 10 000 pêcheurs à pied ont été comptabilisés par VivArmor Nature et ses partenaires au moment des grandes marées d'équinoxe et d'été (pics de fréquentation) entre 2012 et 2016 sur les estrans du département.

Le comptage réalisé entre le 22 et 23 août permet d'estimer, au prorata des linéaires côtiers couverts sur les 2 jours de comptage, entre **7500 et 9000, le nombre de pêcheurs à pied**. Il s'agit d'une fréquentation moyenne mais habituelle dans ces conditions de marées si l'on compare aux autres comptages effectués lors des précédentes grandes marées d'août :

- 8300 pêcheurs à pied le samedi 20 août 2016 (coef.103) : conditions de marée proches avec une fréquentation comparable.
- 6300 pêcheurs à pied le dimanche 2 août 2015 (coef.101) : conditions de marée identiques mais weekend de chassé-croisé des vacanciers.
- 13200 pêcheurs à pied le mardi 12 août 2014 (coef.113) ; fréquentation identique le jeudi 22 août 2013 (coef.109) : très grandes marées avec des coefficients particulièrement élevés.

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 23 août
- Compté le 22 août



Symbole proportionnel

- Sites comptés
- Sites non comptés
- Autre estrian

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Côtes d'Armor

- 91 sites comptés
- 3549 pêcheurs comptés
- 9 structures mobilisées
- 31 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (ATEF, 2017)
- Administration : AdminExpress (GN, 2017)
- Habillage : Routes00 (IGN, 2017)
- Saut autre estrian : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pao_comptage_national_ARMO2_20170823_e4pb

➤ Baie de Morlaix :

Coordinateur local : CPIE Pays de Morlaix - Trégor

Territoire ou périmètre suivi : Baie de Morlaix

Conditions de marée : le 23 août 2017.

L'ensemble des sites ont été comptabilisés le 23 août 2017.

Coefficient : 101
Basse mer : 14h25



Conditions météorologiques :

Température : 20-21 °C
Précipitations : nulles
Nébulosité : 0-25 % sur la majorité des sites. 25-75 % sur 6 sites.
Vent : 3-4 (petite brise à jolie brise)



Mobilisation et résultats :

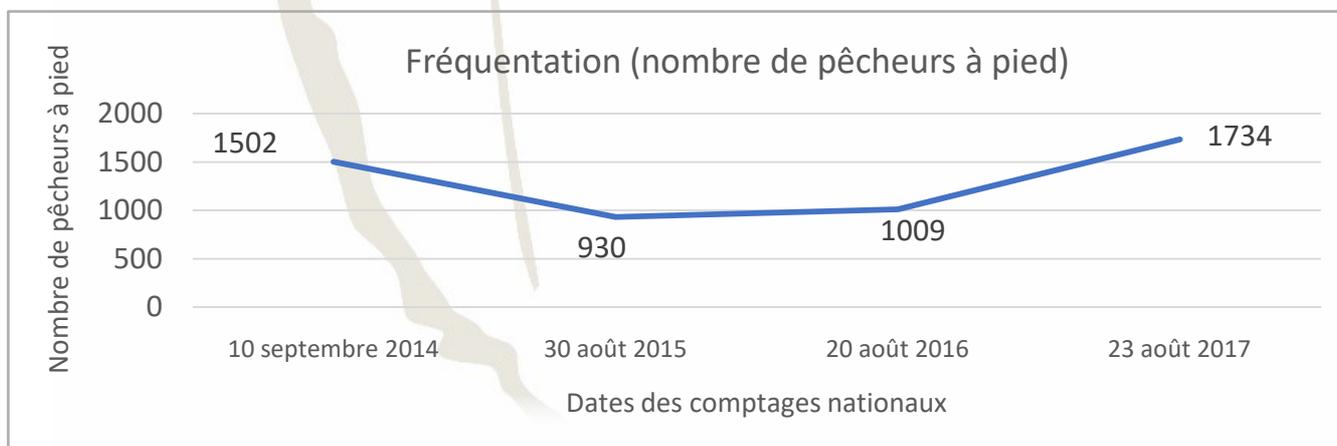
Le comptage a mobilisé 6 personnes afin de couvrir l'intégralité des sites.

Ainsi, **1 734** pêcheurs à pied ont été comptabilisés sur le territoire de la baie de Morlaix (19 sites couverts).

Enseignements du comptage :

Sur le territoire de la baie de Morlaix, la fréquentation des sites de pêche n'est influencée que par le coefficient de marée. Les autres facteurs (type de jour, horaire de marée basse et conditions météorologiques) n'ont aucune influence. En moyenne, on comptabilise 83 540 actions de pêche par an sur le territoire (un pêcheur à pied pouvant être comptabilisé plusieurs fois). De plus, le record de fréquentation pour le territoire a été enregistré lors de ce comptage national du 23 août 2017 (figure 1).

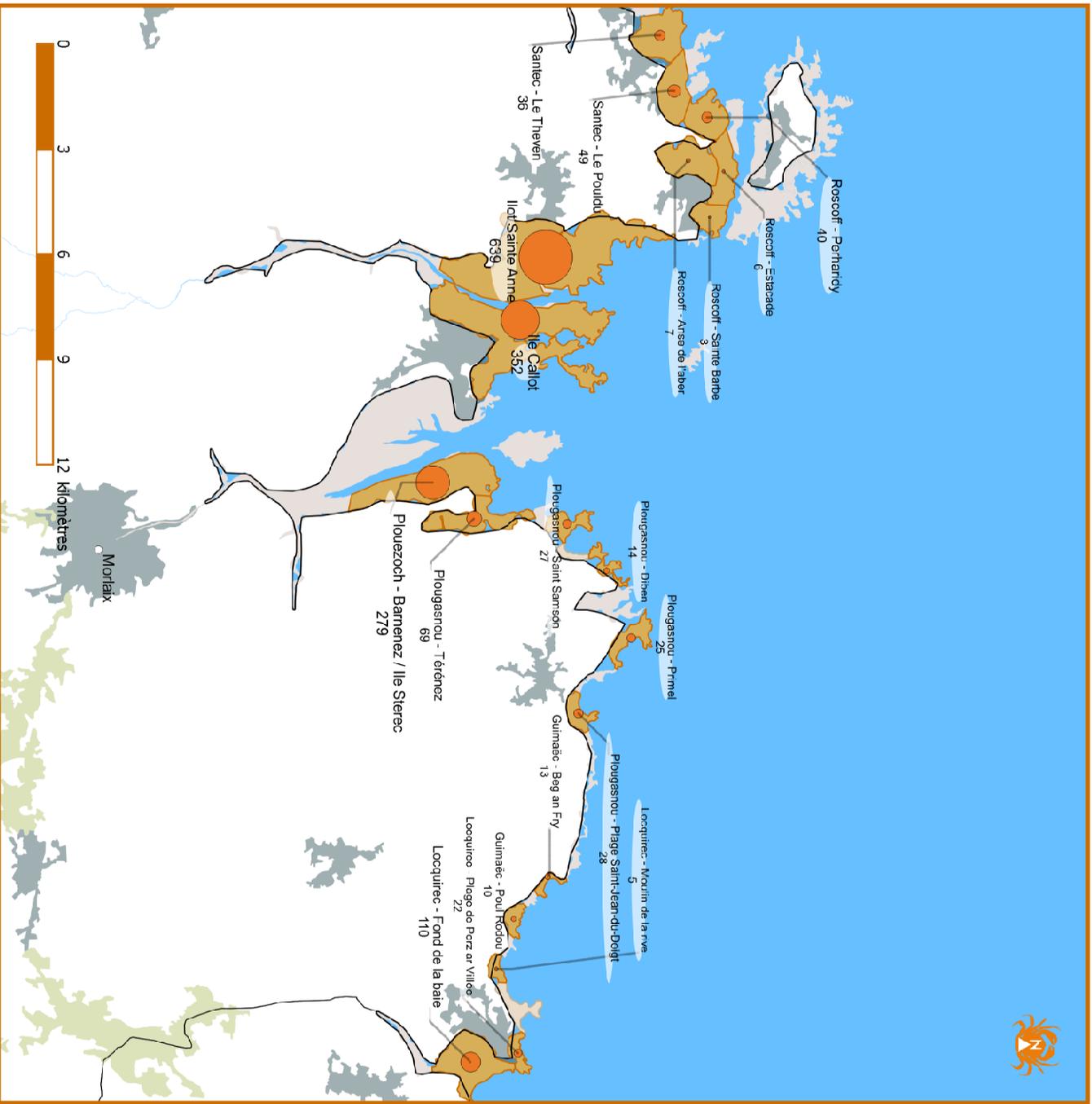
Une fréquentation supérieure à la moyenne a été observée sur deux des sites (Ilot Saint-Anne à Saint-Pol-de-Léon et Barnenez à Plouezoc'h).



Fréquentation du territoire lors des comptages nationaux.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017

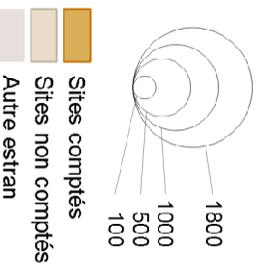


Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août

Sources des données :

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Baie de Morlaix

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



19 sites comptés
1734 pêcheurs comptés
1 structures mobilisées
6 compteurs mobilisés

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pao_comptage_national_MCRL_20170823_a4po

➤ Guissény :



Coordinateur local : Nicolas LONCLE

Territoire ou périmètre suivi : Site Natura 2000 FR5300043 « Guissény »

Conditions de marée :

Coefficient : 101

Basse mer : 14h07 au port de Brignogan-Plage

Conditions météorologiques :

Température : 17°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nuages < 25%

Vent : secteur W beaufort 3 à 4



Mobilisation et résultats :

Le suivi est réalisé par Nicolas LONCLE.

51 pêcheurs à pied ont été dénombrés dans le périmètre du site. D'autres pêcheurs à pied sont observés à l'ouest du site en périphérie, soit **56 pêcheurs** en tout.

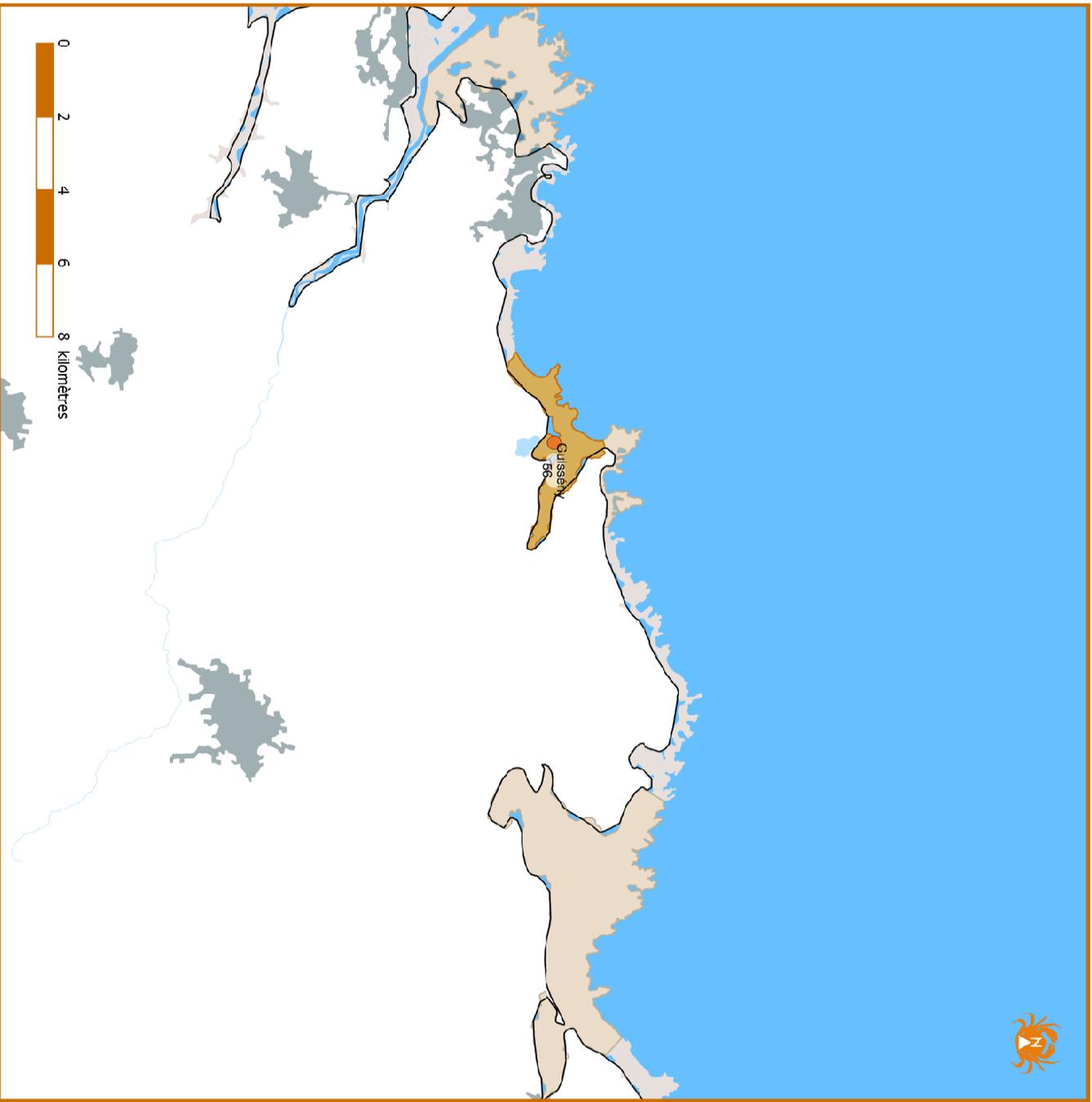
Enseignements du comptage :

Record d'affluence - Nous ne disposons pas d'assez de recul et surtout de comptages pour être sûr des facteurs influençant le plus la fréquentation. Nous soulignons qu'il s'agit du plus grand nombre de pêcheurs dénombrés sur les 5 comptages nationaux effectués depuis 2014. Le précédent record datant du 20 mars 2015 où l'effet de publicité « marée du siècle » semblait avoir contribué à l'affluence supérieure aux autres comptages.

Plus de jeunes pratiquants que d'habitude - On soulignera que sur onze groupes de pêcheurs, près de la moitié (cinq) sont composés d'enfants/adolescents. Le nombre d'enfants/adolescents est estimé à environ le quart des participants. Tous les enfants/adolescents étaient accompagnés d'adultes. Pour les quatre autres comptages, nous n'avons jamais dénombré plus d'un seul groupe avec enfant (un à deux enfants).

Il s'agit du premier comptage réalisé sur Guissény en plein mois d'août ; la période estivale, les vacances scolaires et la météo clémente sont certainement les facteurs explicatifs à cette affluence plus importante.





Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



- Sites comptés
- Sites non comptés
- Autre estran

Symbole proportionnel

- 1 sites comptés
 - 56 pêcheurs comptés
 - 1 structures mobilisées
 - 1 compteurs mobilisés
- Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte des Légendes

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (A.F.B., 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_LEGD_20170823_s4pc

➤ Rade de Brest :



Coordinateur local : Brest métropole

Territoire ou périmètre suivi : Rade de Brest

Conditions de marée :

Le comptage est coordonné par Brest métropole, suite au projet LIFE PAPL, sur l'ensemble du littoral de la rade de Brest. Il s'appuie sur de nombreux partenaires déjà impliqués dans le projet LIFE PAPL.

Mercredi 23 août 2017

Coefficient : 101

Basse mer : 13h10

Conditions météorologiques :

Température : 18°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nulle

Vent : petite brise

Mobilisation et résultats :

Quatorze compteurs étaient présents sur l'estran ce jour, permettant de couvrir 24 sites en rade de Brest sur 31 référencés.

1 005 pêcheurs ont été comptabilisés ce jour, les cartes présentent leur répartition en rade.

Enseignements du comptage :

Les compteurs ayant participé à ce comptage du 23 août signalent et rapportent les points suivants :

- Faible fréquentation,
- Faible taille des palourdes,
- Non information de l'arrêté d'interdiction de pêche aux pectinidés (ou non-respect),
- Le coefficient de marée était insuffisant pour les connaisseurs ("petite grande marée"),
- Beaucoup de touristes et de familles avec enfants.

Les marées d'été ne sont pas les marées les plus fréquentées par les pêcheurs en rade de Brest. En effet, les pêcheurs fréquentant les estrans de la rade sont majoritairement des locaux qui préfèrent aller à la pêche au printemps ou à l'automne. De plus la mobilisation des compteurs est bien plus complexe à cette période, ce qui ne permet pas (en général) de couvrir la totalité des sites référencés en rade.

Le pic de fréquentation en rade a été atteint le 21 mars 2015 avec 2 661 pêcheurs.

Les comptages réalisés à cette même période les années antérieures donnent les résultats suivants :

- Samedi 20 août 2016 : 1 320 pêcheurs (29 sites comptés / 31), coefficient 102, les conditions étaient similaires, bien qu'il y ait plus de vent et de pluie.
- Dimanche 30 août 2015 : 1 365 pêcheurs (31 sites comptés / 31 sites), coefficient 107, les conditions de marées étaient très clémentes.
- Mardi 12 août 2014 : 1 840 pêcheurs (11 sites comptés / 26 sites), coefficient 113, les conditions de marées étaient similaires, avec un très fort coefficient.

Il pourrait ressortir de cette comparaison très partielle que les gros coefficients sont plus attractifs, ce qui est globalement le cas tout au long de l'année.



➤ Finistère sud :

Coordinateur local : Géraldine Gaillère



Territoire ou périmètre suivi : Finistère Sud

Conditions de marée :

Le comptage national du 23 août 2017 a été réalisé sur 4 sites du Finistère sud sur 42. Il a été entrepris ce jour-là grâce à l'investissement de trois personnes volontaires.

Coefficient : 101

Basse mer : Rivière de Pont L'abbé (port de référence Bénodet) 12h41

Pointe de Moustierlin et plage de Kerleven (port de référence Concarneau) 12h40

Conditions météorologiques :

Température : mini 18 – maxi 21°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : 27%

Vent : 17km/h

Mobilisation et résultats :

3 volontaires des acteurs impliqués dans le projet LIFE ont répondu à l'appel à comptage.

Heure de comptage 11h45 – 12h

Au total, **1028 pêcheurs** à pied ont été recensés sur les 4 sites du Finistère sud sur un total de 42 sites. Ces sites avaient été identifiés dans le cadre du projet LIFE comme étant parmi les plus fréquentés de la zone.

Plage de Kerleven : 236 pêcheurs à pied qui recherchaient essentiellement des vers, des lutraires et des palourdes.

Pointe de Moustierlin : 228 personnes (crevettes surtout)

Ile Tudy Sud zone ouverte à la pêche : 324 pêcheurs

Bancs de l'île chevalier (en face de l'île Tudy) : 240 pêcheurs.

A l'île Tudy une centaine de pêcheurs à pied a été sensibilisée (distribution de réglettes, etc.)

Enseignements du comptage :

Cette action de comptage national est la première suite au départ de la chargée de mission pour le life + pêche à pied sur le Finistère Sud. La chargée de mission Natura 2000 « Marais de Moustierlin et Archipel des Glénan » a relayé l'information de comptage aux listes de diffusion disponibles. La période de sollicitation est peut-être arrivée tardivement dans l'été et pendant les vacances.

Concernant la Pointe de Moustierlin, incluse sur le site Natura 2000 des « Marais de Moustierlin » le coefficient de marée reste le facteur premier de la fréquentation sur ce site.

Les anciens suivis sur le mois d'août donnent des chiffres variés. Le chiffre d'août 2017 se rapprocherait du chiffre moyen de 2014.

- Août 2014 : environ 450 pêcheurs sur 2 comptages

- Août 2015 : environ 180 pêcheurs sur 2 comptages

- Août 2016 : environ 320 pêcheurs sur 8 comptages

A Kerleven le site 24 était visiblement tout aussi fréquenté que le 23.

A l'île Tudy, le bénévole ayant effectué les comptages organise des sorties découvertes gratuites, limitées à 30 personnes. Les sorties sont systématiquement complètes.

Coordinateur local : Manuel Duarte (service Espaces verts, ville de Concarneau)



Territoire ou périmètre suivi : Concarneau

Conditions de marée :

Le comptage a été réalisé le mercredi 23 Août 2017, date du comptage national, sur 5 sites.

Coefficient : 101
Basse mer : 12h40

Conditions météorologiques :

Température : 24°C
Précipitations : nulles
Nébulosité : 0
Vent : faible



Mobilisation et résultats :

Au total 2 agents du service espaces verts de la Ville de Concarneau ont été mobilisés sur ce comptage. Au total **313 pêcheurs** à pied ont été recensés sur les 5 sites suivis de l'anse de Saint Laurent à Cabellou.

Anse de St Laurent= 79
Anse de St Jean= 15
Corniche de Concarneau= 79
Anse de Kersaux - Cabellou nord= 125
Cabellou sud= 15

Enseignements du comptage :

Le comptage en baie de Concarneau se fait à 2 ou 3 agents de ville équipés de paires de jumelles et de compteurs. De manière générale, les pêcheurs à pied sont surtout des habitués et à cette période de l'année (Août) des vacanciers. Les données de comptage peuvent être comparées aux années précédentes :

- en 2014 : Coefficient de 112/113, heure de MB 12h38, météo nuageuse (25%)/vent faible à modéré, pas de précipitations.

Anse de St Laurent= 132 pêcheurs
Anse de St Jean = 47 pêcheurs
Corniche de Concarneau = 91 pêcheurs
Anse de Kersaux - Cabellou nord = 10 pêcheurs
Cabellou sud = non suivi

- en 2015 : Coefficient de 117, heure de MB 12h14, vent modéré à fort, pluie nulle.

Anse de St Laurent = 19 pêcheurs
Anse de St Jean = 25 pêcheurs
Corniche de Concarneau = 51 pêcheurs
Anse de Kersaux - Cabellou nord = 63 pêcheurs
Cabellou sud = non suivi

- en 2016 : Coefficient de 117/118, heure de MB 12h13, météo nuageuse (70%) / vent faible, pluie nulle.

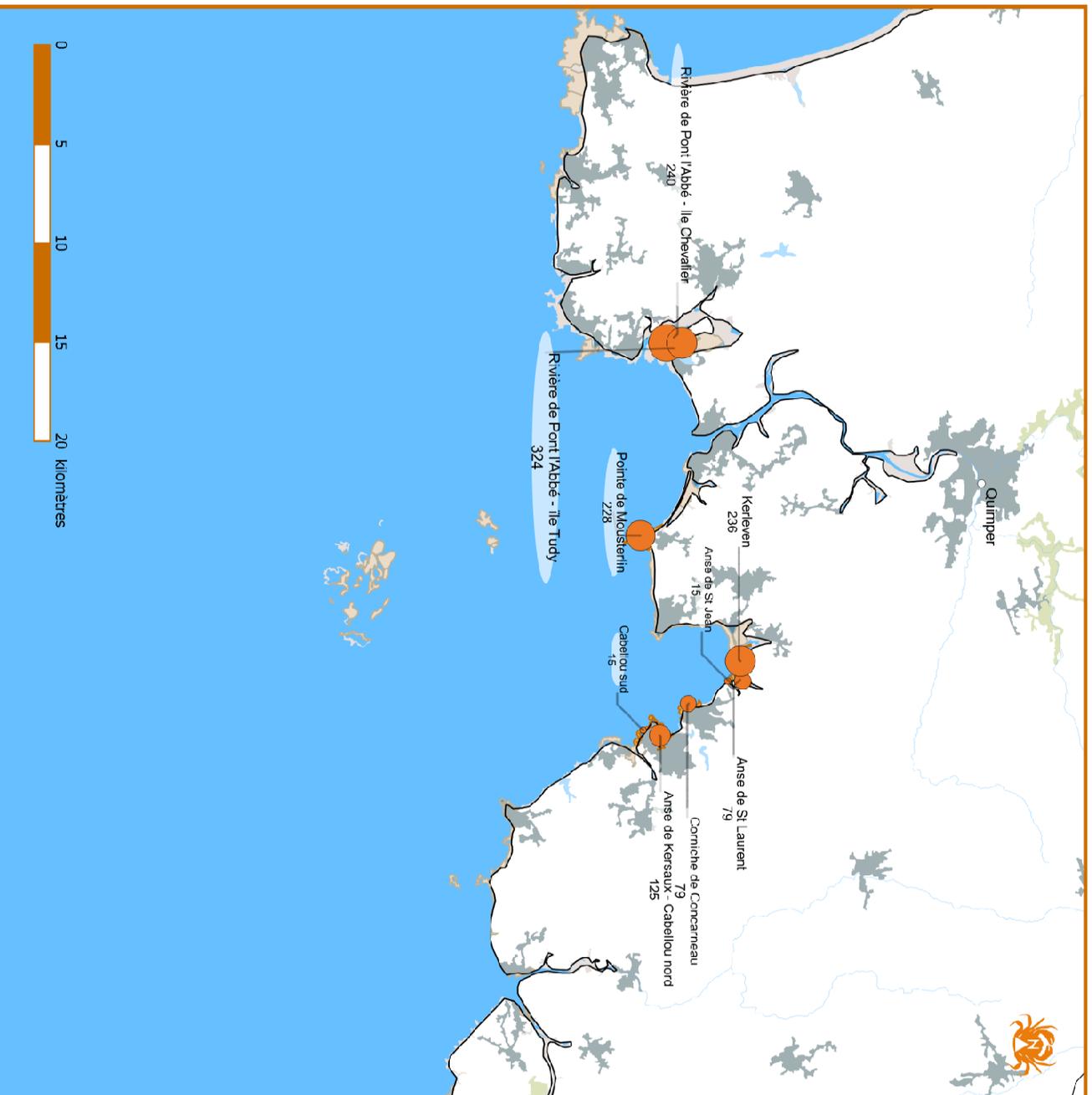
Anse de St Laurent = 52 pêcheurs
Anse de St Jean = 27 pêcheurs
Corniche de Concarneau = non suivi
Anse de Kersaux - Cabellou nord = non suivi
Cabellou sud = non suivi



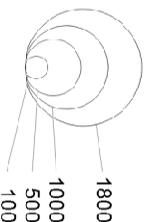
FINISTÈRE SUD

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir des 22 et 23 août 2017

EDITEE LE :
01/2018



Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

Symbole proportionnel

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Finistère Sud

- 9 sites comptés
- 1341 pêcheurs comptés
- 2 structures mobilisées
- 4 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes00 (IGN, 2017)
- Saut autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
pour LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_FINS_20170823_a4po



➤ Ouest Morbihan :

Coordinateur local : Association Graine d'Océan

Territoire ou périmètre suivi : Ouest Morbihan (Guidel-Plage / Ploemeur / Larmor-Plage)



Conditions de marée :

Coefficient : 101

Basse mer : 12h38 le 23/08 (donnée pour Port Tudy)

Conditions météorologiques :

Température : 24°C

Précipitations : 0mm

Nébulosité : 24%

Vent : 13km/h



Temps idéal pour la pêche familiale en cette fin d'été.

Mobilisation et résultats :

12 volontaires ont répondu à l'appel en partenariat avec la SoNaLom et, sur les 26kms de côte entre la Laia et la Rade de Lorient :

852 pêcheurs à pied ont été recensés, particulièrement sur les sites de Locqueltas, mais aussi Guidel Nord et la Nourriguel qui sont des zones fermées à la pêche à pied.

Enseignements du comptage :

Essentiellement des familles, estivants et locaux.

A noter : Le manque de panneau d'information sur la réglementation est plus qu'évident : matériel inadapté, épuisettes pour enfant, tailles pas toujours respectées, tranchées énormes pour ramasser n'importe quels coquillages, vers, etc...

Lors de notre 1er comptage, le 20/08/2016, nous avons dénombré 647 pêcheurs à pied, dans des conditions similaires.



Coordinateur local : Syndicat mixte de la ria d'Étel



Territoire ou périmètre suivi : Sites de pêche à pied du bassin versant de la ria d'Étel

Conditions de marée (23/08/2017) :

Coefficient : 101
Basse mer : 12h56 à Étel
14h47 à Locol-Mendon

Conditions météorologiques :

Température : 18,6°C
Précipitations : nulles
Nébulosité : peu, beau temps
Vent : un peu



Mobilisation et résultats :

Faute de temps, le Syndicat mixte de la ria d'Étel n'a pas, exceptionnellement, mobilisé les bénévoles du territoire pour le comptage des pêcheurs à pied lors de cette marée du 23/08/2017.

Le décalage de marée de 2h entre l'aval et l'amont des sites de pêche à pied a permis à la chargée de mission de couvrir quasiment l'intégralité des sites faisant l'objet d'un comptage annuel. Les principaux sites de pêche à pied ont été comptabilisés.

Ce sont **515 pêcheurs** à pied qui ont été comptabilisés.

Enseignements du comptage :

Même si les résultats sont comparables à ceux de 2016, 512 pêcheurs à pied, il n'y a pas de tendance qui se dégage. Le suivi 2013 réalisé le 22/08 rendait compte de 875 pêcheurs à pied.



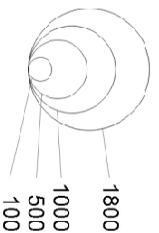
©F. Sénéchal, Brest Métropole

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

● Compté le 23 août



■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

Symbole
proportionnel

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Ouest Morbihan

27 sites comptés
1367 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
2 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminiExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_bap_comptaage_national_OUMO_20170823_a4po

➤ Golfe du Morbihan :



Coordinateur local : Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Territoire ou périmètre suivi : Golfe du Morbihan et sa frange littorale

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le mercredi 23 août. La configuration géographique du territoire, notamment le Golfe du Morbihan, permet à un même compteur de compter plusieurs sites le même jour, du fait du décalage de marée d'environ 2 h entre l'entrée et le fond du Golfe.

Coefficient : 101

Basse mer : 12h56 à Locmariaquer
14h56 à Séné

Conditions météorologiques :

Température : 101 °C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nuages 25 à 50 %

Vent : force 2



Mobilisation et résultats :

Ce comptage national a mobilisé 5 personnes. Ils ont pu compter le nombre de pêcheurs sur les 15 sites habituels sur lesquels il y a potentiellement un certain nombre de pêcheurs. Les petites plages ou criques sur lesquelles il n'y a jamais plus de 1 ou 2 pêcheurs ne sont, volontairement, pas comptées, car cela serait trop chronophage.

Ce comptage au sol a été complété par un survol aérien sur l'ensemble de la frange atlantique.

Les comptages au sol ont permis d'identifier un total de 1641 pêcheurs sur l'ensemble des sites comptés. L'analyse des photos aériennes n'a pas encore pu être effectuée. Ceci dit, dans la mesure où 707 pêcheurs ont été comptés sur le site pilote de Damgan, l'analyse de campagnes photographiques précédentes nous permet d'affirmer qu'il faut appliquer un coefficient multiplicateur d'au minimum 3 ou 4 pour connaître la fréquentation sur l'ensemble de frange atlantique de la Presqu'île de Rhuys. On peut ainsi estimer à environ 2500 le nombre de pêcheurs sur ce site. De même, le coefficient multiplicateur pour Locmariaquer et Saint-Philibert est d'environ 2 par rapport au site pilote de Locmariaquer, d'où une estimation d'environ 1000 pêcheurs sur la frange atlantique de Locmariaquer/Saint-Philibert.

On peut ainsi estimer la fréquentation totale de cette marée à minimum 3900 pêcheurs.

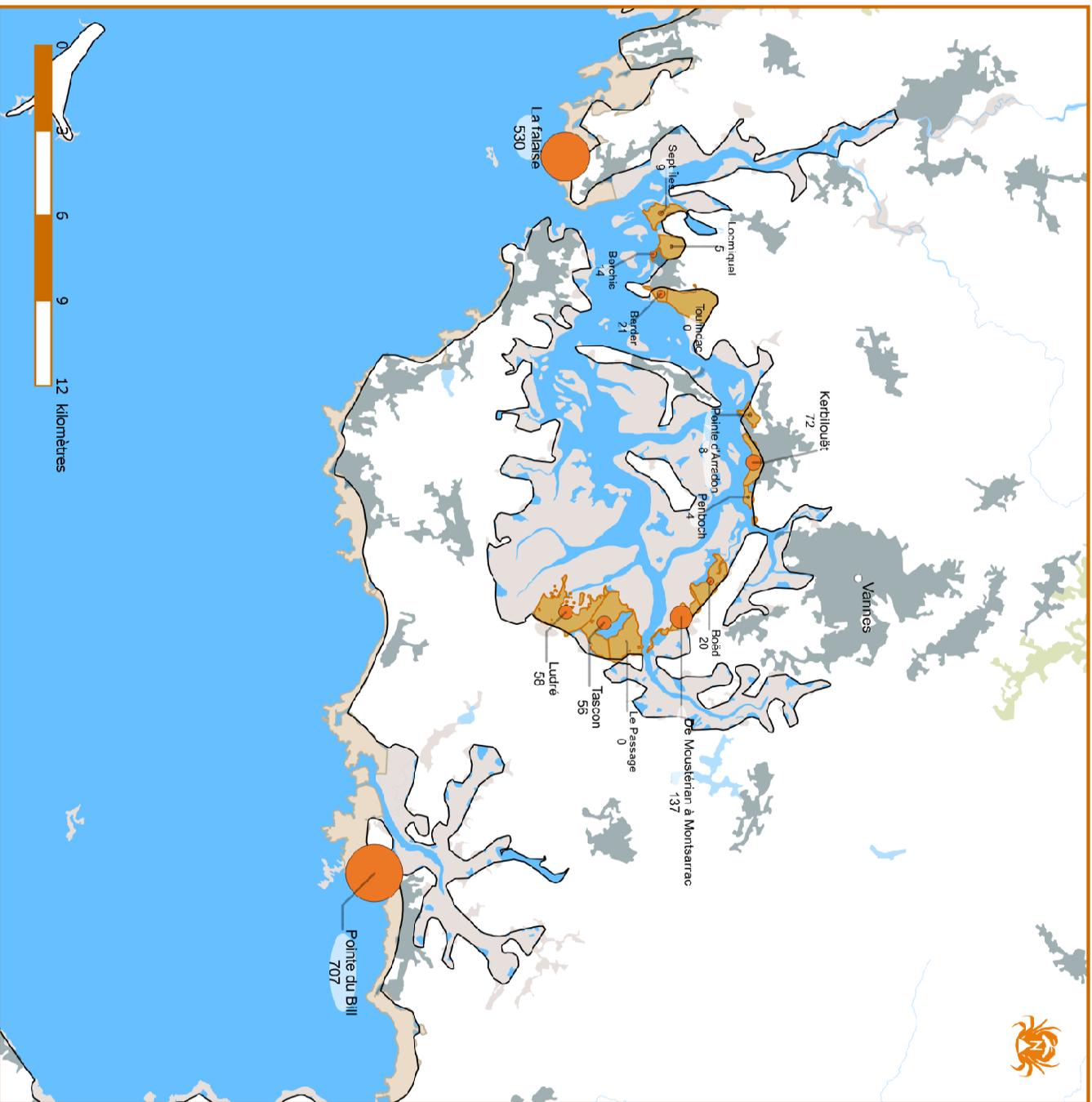
Enseignements du comptage :

Le fort coefficient de marée et les bonnes conditions météorologiques ont attiré un nombre de pêcheurs un peu au-dessus de la moyenne des fréquentations du mois d'août des années précédentes, si l'on se réfère aux chiffres obtenus par les comptages au sol. L'année 2017 reste bien au-dessus de la moyenne puisque nous avons estimé la fréquentation totale du territoire à plus de 11 000 pêcheurs.

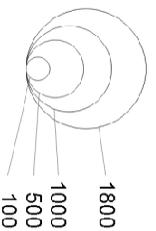
- 12 août 2017 : 2119 pêcheurs
- 30 août 2015 : 1405 pêcheurs
- 20 août 2016 : 1470 pêcheurs
- 23 août 2017 : 1641 pêcheurs.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir des 22 et 23 août 2017



● Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

Symbole proportionnel

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Golfe du Morbihan

- 15 sites comptés
- 1641 pêcheurs comptés
- 1 structures mobilisées
- 1 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminLexpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes500 (IGN, 2017)
- Saut autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

mot_us_pap_comptage_national_GDIVO_20170823_e4po



➤ Pays de Guérande :

Coordinateur local : CPIE Loire-Océane



Territoire ou périmètre suivi : Sites Natura 2000 des traicts du Croisic et de Mesquer Pen-Bé en Loire-Atlantique.

LOIRE OCÉANE

Conditions de marée :

Le comptage s'est fait de manière simultanée sur les deux sites d'étude le 23/08/17.

Coefficient : 101

Basse mer : 12h53

Conditions météorologiques :

Température : non mesuré

Précipitations : nulle

Nébulosité : nuages 25 à 50%

Vent : non mesuré

Mobilisation et résultats :

4 volontaires ont été mobilisés sur les deux sites correspondant au 8 points d'observations de la zone d'étude. **966 pêcheurs** à pied de loisir ont été dénombrés sur les deux zones avec une proportion de 60% pour le site du Croisic.

Enseignements du comptage :

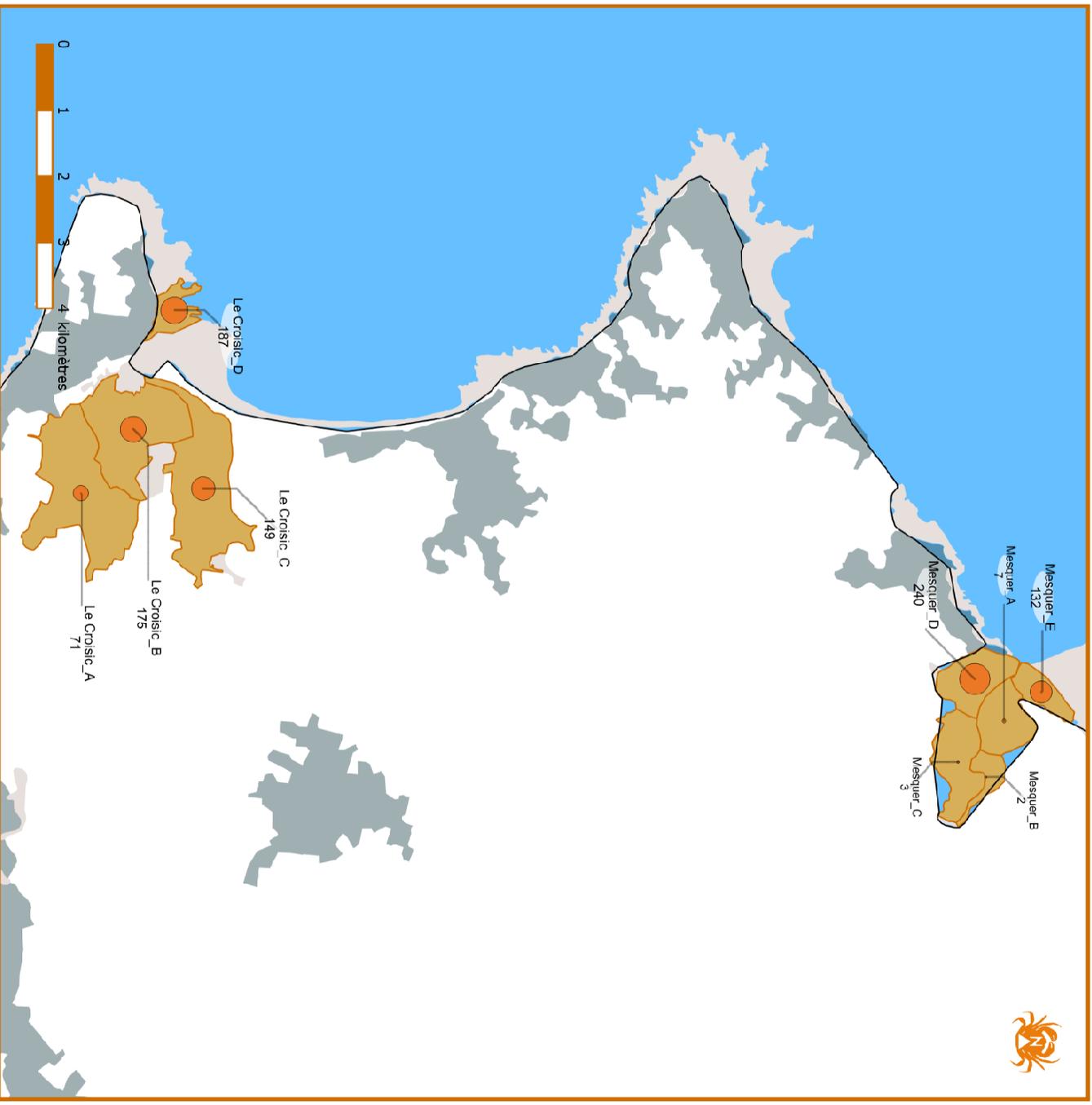
Il s'agit d'un comptage conforme à ce qui a peut-être observé sur des marées similaires sur ses estrans depuis deux ans.



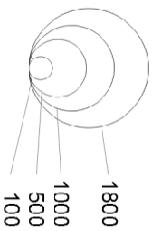
©H. You, AAMP



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir des 22 et 23 août 2017



● Compté le 23 août



Symbole proportionnel

-  Sites comptés
-  Sites non comptés
-  Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Pays de Guérande

- 9 sites comptés
- 966 pêcheurs comptés
- 1 structures mobilisées
- 4 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_GUER_20170823_a4po

➤ Baie de Bourgneuf :

Coordinateur local : Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf



Territoire ou périmètre suivi : Baie de Bourgneuf côté Vendée (de Bouin à Noirmoutier en l'île) + L'Epine.

Conditions de marée :

Le 23 août 2017
Coefficient : 101
Basse mer : 12h40

Conditions météorologiques : Soleil

Température : NR
Précipitations : nulles
Nébulosité : quelques nuages
Vent : faible à nul



Mobilisation et résultats :

6 compteurs ont été mobilisés de 4 structures différentes : 4 agents de 2 communautés de communes et de l'Association de la baie de Bourgneuf ainsi que 2 bénévoles de l'association de pêcheurs à pied locale.

4 933 pêcheurs ont été comptés sur les 12 sites de pêche principaux de la baie de Bourgneuf côté Vendée. De nombreux enfants accompagnaient leurs parents. Des promeneurs ont aussi été dénombrés.

Enseignements du comptage :

En comparant les mêmes sites suivis entre le comptage effectué en 2016 et celui effectué en 2017, on obtient une fréquentation totale de :

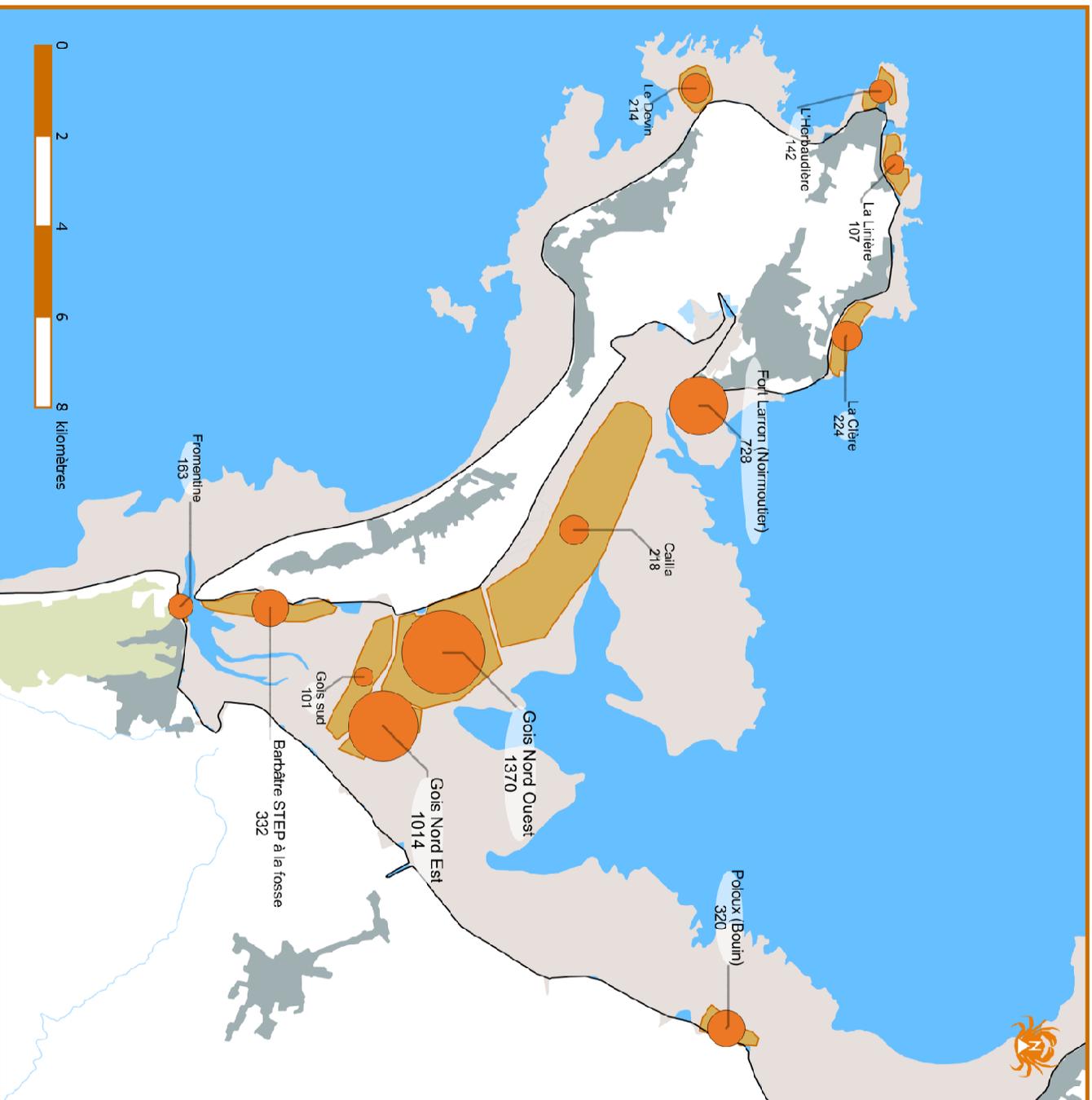
- 2 395 pêcheurs à pied en 2016
- 3 579 pêcheurs à pied en 2017

La différencedu nombre de pêcheurs entre les deux années s'explique entre autre par une fréquentation sur le site du Gois, beaucoup plus importante lors du comptage 2017.

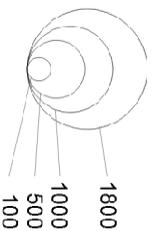
Pas de comptage réalisé avant 2016.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017



● Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

**Symbole
proportionnel**

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Baie de Bourgneuf

- 12 sites comptés
- 4033 pêcheurs comptés
- 4 structures mobilisées
- 6 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : DD EGTAMP (A.F.D., 2017)
- Administration : Adminlexpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes500 (IGN, 2017)
- Sautr autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_BCLR_20170823_e4po



➤ Territoire estuaire de la Gironde et mer des Pertuis :

Coordinateur local : CPIE Marennes-Oléron



Territoire : Périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Conditions de marée :

Le comptage national sur le périmètre du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été coordonné par le CPIE Marennes-Oléron avec l'appui de différentes structures relais déjà impliquées dans les précédents comptages collectifs : le Groupe Associatif Estuaire, L'A.P.E, l'Agglomération Royan Atlantique, l'association « Pêche, Carrelets, Moulinets », l'association des Pêcheurs à pied de l'île de Ré, le CPIE Médoc, l'E.C.O.L.E de la Mer, l'Ecomusée de Port des Barques, le Groupe Associatif Estuaire, la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis (AFB), la Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette, le SMMIDDEST, et l'Université de La Rochelle, la Communauté de communes de l'île de Ré, le Cercle Nautique de l'île d'Aix, l'association Environat, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (85).

Le comptage s'est déroulé le 23 Août 2017 sur l'ensemble du périmètre, qui s'étend de l'embouchure du Payré (Vendée), à la pointe de la Négade au sud (Gironde) et comprend l'ensemble du littoral de la Charente-Maritime.

Coefficient : 101

Basse mer : 12h39 (La Rochelle-Pallice)

Conditions météorologiques agréables :

Température : 19.8°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 25-75%

Vent : petite brise entre 12 et 19km/h



Mobilisation et résultats :

47 volontaires ont répondu à l'appel.

Sur l'ensemble du périmètre du parc naturel marin « estuaire de la Gironde et mer des Pertuis », **8 593 pêcheurs** à pied ont été comptés et 127 sites sur 256 référencés, ont été suivis. Les cartes présentées par la suite permettent de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés, sur les différents départements.

Enseignements du comptage :

De manière générale, ce sont majoritairement des familles ou des pêcheurs débutants qui ont été observés. La période de vacances scolaires couplée à une météo favorable et un fort coefficient de marée (101) tendent à expliquer cette fréquentation. Pour autant, ces conditions n'ont pas permis de mobiliser un plus grand nombre de pêcheurs comme lors des périodes de très fort coefficient.

La fréquentation observée ce 23 Août, est une fréquentation relativement stable dans ces conditions de marées si l'on compare aux autres comptages effectués lors des précédentes grandes marées d'août :

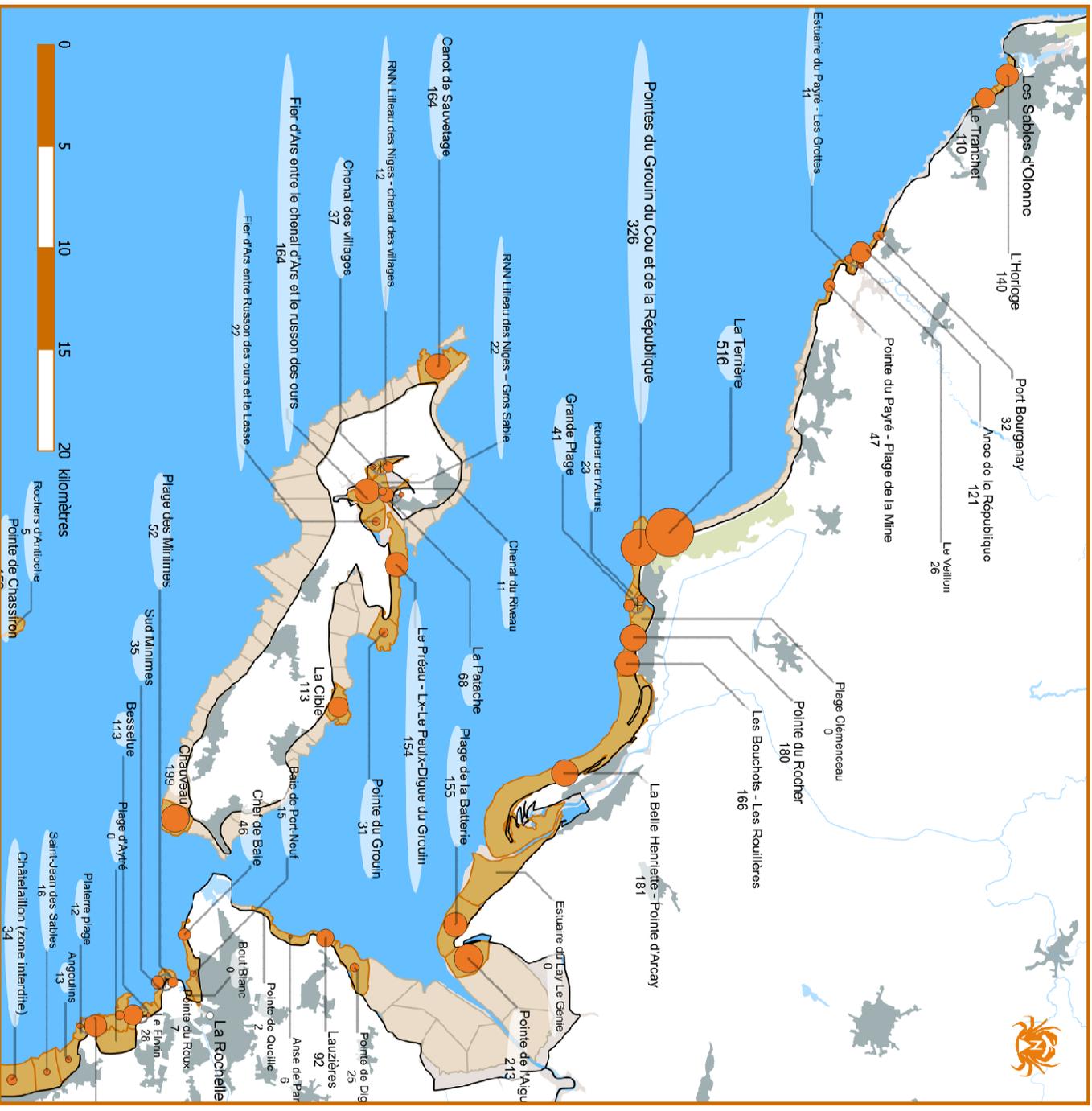
- 7977 pêcheurs à pied le samedi 20 août 2016(coef.103) : conditions de marée proches avec une fréquentation comparable.



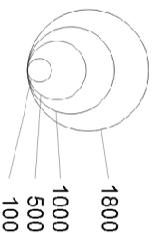
- 8056 pêcheurs à pied le dimanche 30 août 2015 (coef.107) : conditions de marée proches avec une fréquentation comparable.
- 15479 pêcheurs à pied le mardi 12 août 2014 (coef.113) ; et 18652 pêcheurs à pied le jeudi 22 août 2013 (coef.109) : très grandes marées avec des coefficients particulièrement élevés.



©JB.Bonnin, CPIE MO



Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

Symbole proportionnel
127 sites comptés

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis
8593 pêcheurs comptés
18 structures mobilisées
47 compteurs mobilisés

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminiExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)
Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

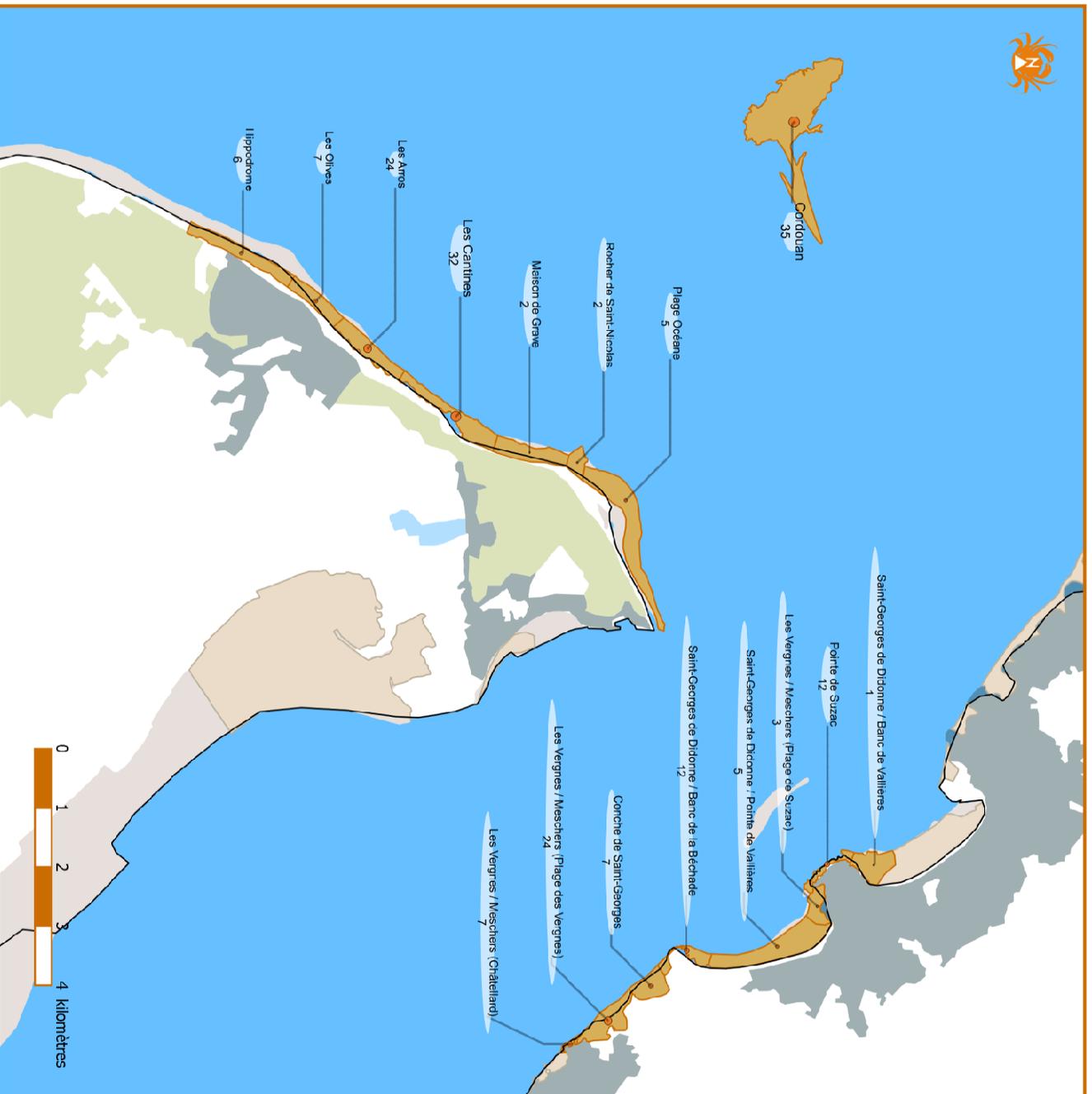
mot_us_pap_comptage_national_ECMP1_20170823_a4po



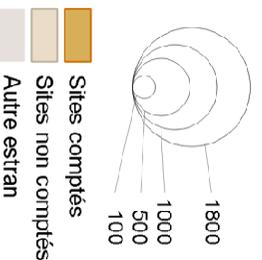
ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS BASSIN DE MARENNES OLÉRON ET ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir des 22 et 23 août 2017

EDITEE LE :
01/2018



Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août



Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

- 127 sites comptés
- 6593 pêcheurs comptés
- 18 structures mobilisées
- 47 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes00 (IGN, 2017)
- Saut autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :

RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

mst_us_pap_comptage_national_EGMP2_20170823_a4po



➤ Bassin d’Arcachon :

Coordinateur local : Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon (PNMBA)



Territoire ou périmètre suivi : **Périmètre du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon.** Il a été coordonné par l’équipe du PNMBA avec l’appui de différentes structures relais et des bénévoles déjà impliqués dans les précédents comptages collectifs.

Conditions de marée : le comptage national s’est déroulé le mercredi 23 août 2017.

Coefficient : 101

Basse mer : 13h34 (Arcachon – Jetée d’Eyrac)

Conditions météorologiques :

Température : 25 °C

Précipitations : /

Nébulosité : /

Vent : /



Null

0 – 25%

Légère b

Mobilisation et résultats :

Au total, 9 volontaires et 2 agents du PNMBA ont participé à ce comptage collectif national sur le périmètre du Parc naturel marin. Treize sites sur les trente recensés ont été suivis, pour un total de **279 pêcheurs** comptabilisés. Les cartes présentées par la suite permettent de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés sur les différents sites suivis.

Enseignements du comptage :

Ce 23 août, les personnes observées ont profité d’un coefficient important soit pour ramasser coques et palourdes pour leur consommation personnelle, soit pour découvrir ou faire découvrir l’activité de pêche à pied sur l’estran, Plusieurs enfant étaient présents. Quelques pêcheurs de vers (appâts de pêche) ont également été observés.

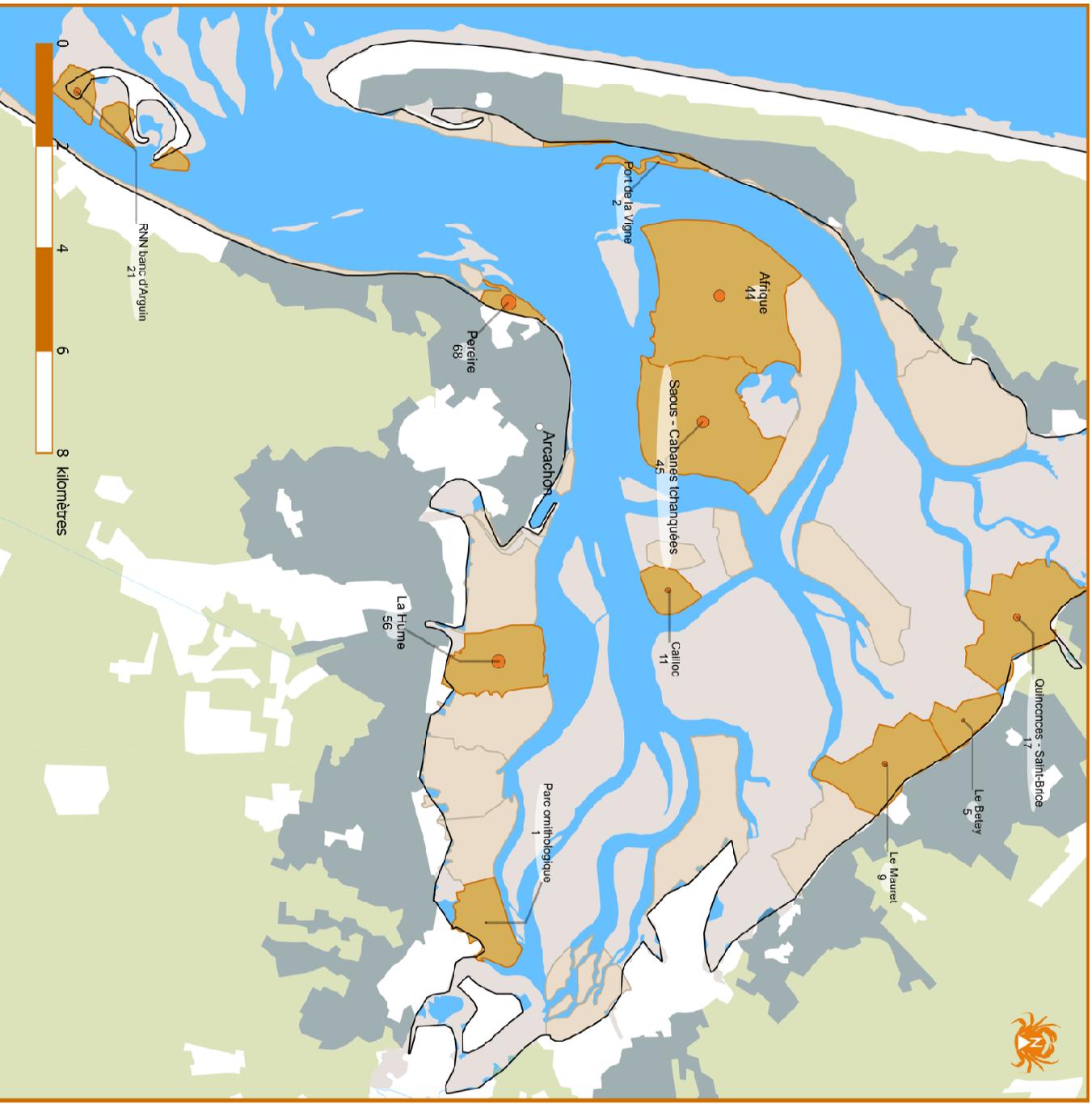
Sur le PNMBA, les principaux facteurs de fréquentation sont la disponibilité des pêcheurs (périodes de vacances, notamment estivales ; weekends) et l’horaire de la basse mer.

Les précédents comptages collectifs qui s’étaient déroulés en Août sur le Bassin d’Arcachon avaient permis d’observer :

- Le 20 août 2016, 263 pêcheurs sur 14 sites (coeff de 102), avec des conditions comparables à ce comptage
- Le 30 août 2015, 509 pêcheurs sur 13 sites (coeff de 107), avec une météo très favorable, et des températures relevées plus conséquentes que celles relevées pendant ce comptage (28 - 33 °C).



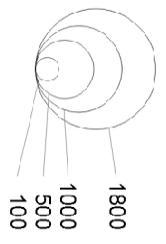
Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017



● Nombre de pêcheurs à pied en action observés
● Compté le 23 août

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Bassin d'Arcachon

11 sites comptés
279 pêcheurs comptés
3 structures mobilisées
11 compteurs mobilisés



**Symbole
proportionnel**

■ Sites comptés
■ Sites non comptés
■ Autre estran

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)
- Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_comptage_national_EARC_20170823_a4po

➤ Côte Basque :



LITTORAL BASQUE
EUSKAL ITSASBAZTERRA

Coordinateur local : CPIE Littoral Basque

Territoire ou périmètre suivi : Territoire de la Côte Basque correspondant au territoire du projet Life+ PàPL

Conditions de marée :

Notre partenaire du projet Life n'étant pas disponible pour participer cette fois, le CPIE LB a entrepris seul le comptage sur l'ensemble du territoire de Biarritz à Hendaye à la frontière franco-espagnole.

Coefficient : 101

Basse mer : 12h17 (Saint Jean de Luz)

Conditions météorologiques :

Température : 23°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : assez couvert de 50 % à 70 %

Vent : Très légères brises



Mobilisation et résultats :

Le CPIELB a mobilisé 8 personnes dont 7 bénévoles pour ce comptage. Les participants n'ont pas forcément été impliqués dans des comptages antérieurs ce qui a permis de sensibiliser davantage de personnes à la démarche de comptage et à la pêche à pied en général.

Au total ce sont 12 sites sur les 13 sites de comptage du territoire qui ont pu être comptés.

Enseignements du comptage :

Globalement à cette saison, comme cela avait pu être constaté pendant le projet Life, les personnes en pêche découverte sur l'estran sont majoritaires sur tous les sites (familles avec épuisettes et seaux ...). Les sites avec un accès difficile (davantage fréquentés par des pêcheurs plus habitués) étaient eux aussi fréquentés donc les facteurs météo et gros coefficients de marée influencent la fréquentation même en saison de vacances.

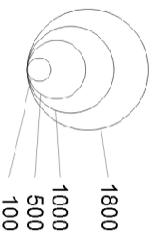
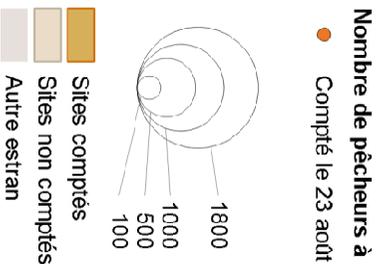
Il semble que les pêcheurs ont tendance à éviter les zones à forte affluence touristique en saison. Lors de ce comptage, ce constat a été observé pour les sites des Flots Bleus et des Deux Jumeaux. Au contraire les sites pour lesquels la fréquentation touristique est intermédiaire (Erromardi et Viviers Basques) ont vu néanmoins un nombre moyen de pêcheurs équipés par rapport à d'autres comptages.

Des données comparatives (sur les mêmes sites) montrent l'importance du facteur touristique sur la fréquentation des estrans (pour des coefficients et des heures de marée similaires en weekend). La différence de température aurait probablement dissuadé les pêcheurs moins assidus en 2016 :

- 02/08/2015 dimanche, 342 pêcheurs, coefficient de 106, marée basse 12h32, temp ± 29°C selon les sites

- 20/08/2016 samedi, 61 pêcheurs, coefficient de 103, marée basse 12h36, temp ± 20° selon les sites





Symbole proportionnel

Nombre de pêcheurs à pied en action observés

Compté le 23 août

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte basque

- 12 sites comptés
- 233 pêcheurs comptés
- 1 structures mobilisées
- 8 compteurs mobilisés

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF - 1993 Lambert 93

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

met_us_pap_ccmptage_national_BASQ_2017/0823_a4po



➤ Etang de Berre :

Coordinateur local : Gipreb Syndicat Mixte

Territoire ou périmètre suivi : Etang de Berre (13)



Conditions de marée :

Néant (méditerranée)

Conditions météorologiques :

Température : 24 °C le matin / 28°C l'après midi

Précipitations : 0

Nébulosité : 0

Vent : faible (10km/h)



Mobilisation et résultats :

3 membres du Gipreb ont parcouru les quatre secteurs la matinée du 23/08/17 :

Les sites Nord et Ouest ont été réalisés en voiture, les secteurs Est et Jaï en VTT.

Au total, le comptage a permis de recenser **106 pêcheurs** à 10H.

Le Jaï est le site le plus fréquenté. Des retours en cours de journée, ont montré que la fréquentation ne baisse pas, et se maintient à ce niveau toute la journée.

Enseignements du comptage :

L'année 2017 constitue la première année de comptage sur l'étang de Berre. La fréquentation est continue de juin à septembre, juste réduite les jours de vent fort ou de pluie (assez rare en été). En l'absence de marée, les cohortes de pêcheurs à pied se succèdent au cours de la journée. Les estimations sont de 300 personnes par jour en moyenne pendant ces 4 mois favorables. La population de pêcheurs est représentée principalement par des familles, mais on retrouve aussi de nombreux braconniers (la pêche professionnelle n'est pas encore autorisée). Ce sont ces derniers qui vont continuer à pêcher lorsque l'eau sera plus froide.

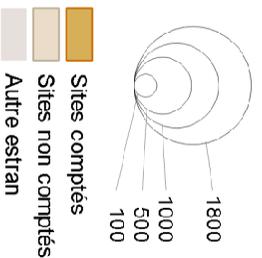


Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir
des 22 et 23 août 2017



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 23 août



Symbole proportionnel

1800	4 sites comptés
1000	106 pêcheurs comptés
500	1 structures mobilisées
100	1 compteurs mobilisés

Quelques chiffres
à l'échelle du territoire
Etang de Berre

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (AFB, 2017)
- Administration : AdminiExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Routes00 (IGN, 2017)
- Saut autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT

met_us_pao_comptage_national_BERR_20170823_44po



Nombre de pêcheurs comptés et choix du jour de comptage

Le choix de la date de comptage en pleine période estivale a été une question essentielle lors de la mise en place du comptage. Certains acteurs avaient manifesté la possibilité de compter à une autre période qu'ils estimaient plus propice à une fréquentation maximale des sites lors de cette grande marée. La difficulté de mobiliser un grand nombre de personnes à cette période de vacances scolaires a également été soumise ainsi que l'incapacité pour certains secteurs ayant un linéaire côtier étendu, de suivre l'intégralité de leur territoire sur une seule date. Ainsi, sur les sites des Côtes d'Armor ou de la Vallée de l'Orne par exemple, il a donc été décidé d'organiser une opération de comptage sur deux jours (22 et 23 Août 2017).

De plus, le pic de fréquentation des estrans, lors d'une période de « maline », est effectivement différent selon les sites, et peut être avancé ou reculé d'une journée en fonction des horaires de marées (trop tardifs ou trop précoces), du type de public, des conditions météorologiques, etc. C'est notamment le cas dans le secteur du bassin maritime de La Rance, où un double comptage a été effectué en lien avec le fonctionnement de l'usine marémotrice localisée sur le secteur :

- Le 23 Août 2017, jour du comptage national, mais où les sites de pêche présentaient des niveaux d'exondation faibles ;
- Et le 24 Août 2017, jour plus attractif pour les pêcheurs à pied de loisir en raison de l'accessibilité à des surfaces rarement émergées et entraînant un afflux de pêcheurs sur le bassin plus important et donc plus représentatif ce jour-là d'un pic de fréquentation.

Cela montre, qu'en l'absence de données suffisantes, il n'est en aucun cas possible d'extrapoler les résultats de ce comptage à d'autres situations que celle observées lors de cette opération.

Mais l'obtention de ce type d'informations ne constituait pas l'objectif du comptage national : elles ne peuvent être obtenues que par des opérations nombreuses et dans un grand ensemble de situations.

Conclusions et perspectives

Pour cette neuvième opération du genre, l'organisation a été globalement satisfaisante, et les objectifs ont été atteints. Le principal était de mobiliser, à la fois pour le comptage en lui-même, mais aussi pour poursuivre la dynamique du réseau national.

Dans la perspective des prochains comptages collectifs, il faudra néanmoins veiller à une communication plus en amont auprès des différentes structures relais, prévenues pour certaines trop tardivement cette année, ce qui n'a pas permis à certains territoires de pouvoir disposer d'un délai suffisant pour communiquer auprès de leurs bénévoles et assurer ainsi le suivi de l'ensemble de leurs sites. D'autre part, une réflexion devra être menée sur la possibilité de proposer deux dates de comptage à minima, pour permettre aux territoires de pouvoir réaliser le suivi avec plus de marge de manœuvre et ainsi prendre en compte les caractéristiques locales de chaque territoire (décalage heure de marée, étendue des sites à couvrir, etc.).

L'expérience acquise au fur et à mesure de ces comptages collectifs ainsi que tout le travail mené dans le cadre du programme LIFE et les échanges entretenus avec les différents sites français, ont permis d'affiner les méthodes, de référencer les sites de suivi et de maintenir, mais aussi élargir, les contacts au sein du réseau national, avec notamment pour ce comptage collectif, la participation du syndicat mixte de l'étang de Berre pour la frange Méditerranéenne.

Les participants

Nous remercions particulièrement les 174 compteurs bénévoles et les 60 structures ayant pris part au comptage. Ont participé (en nous excusant d'avance pour les éventuels oublis ou fautes d'orthographe) :

Compteurs (par ordre aléatoire) :

Denise Carrin, Anne-Sophie Moreau, Eric Poulain, Gaël Le Fustec, Gwen Quérel, Mathieu Bredèche, Jean-Yves Guillouët, Nathalie Dubois Lavergne, Odile Guérin, Aude Mazurie, Clémence Agasse, Paul Dellepiani, Cédric Jamet, Armel Deniau, Cédric Barbeyron, Julie Grousseau, Pascal Provost, Tounn Richard, Claire Josso, Claire Kervarrec, Didier Toquin, Emma Delalande, Florian Corbain, Franck Delisle, Jean-Jacques Gicquel, Jean-Pierre Guillosson, Marie-France le Boulzec, Mélanie Even, Michel Guillaume, Michel Laloi, Philippe Delalande, Christian Hauttecoeur, Benoit Dumeau, Françoise Branger, Gilbert Lacassagne, Marie-Hélène Ricquier, Matthieu Cabaussel, Pierre Contré, Bitoune, Delorme, Plichon, Alistair Brckbank, Bachelet, Bonaventure, Bui, Kriticos, Laguna, Lassalette, Picabea, Lucie Marie, Jean-Yves Crohet, Yvon Robard, Franck patureau, Régis Marty, Jean-Guy Robin, A. Postollec, C. Davaine, C. Jourdainne, E. Merceron, E. Stankovic, F. Oppermann, Florence Sénéchal, Gérard Véron, J.F. Morval, J. Ruiz, J.R. Bleuzen, L. Cabon, R. Lars, S. Guéguen, S. Rollin, Patricia Lerouge, Valérie Guyet-Grenet, Christian Leconte, Anne Calais, Elisabeth Grosseil, Jean-Michel Bretonnet, Laurence Ferre, Marc Rivalland, Marcel Meunier, Gaël Perrochon, Jérôme Bonche, Danielle Fourdrinier, Jean-Raphaël Jaquemot, Romary Berlot, Bérénice Lapouyade, Patrick Lapouyade, Alexandre Landriau, Benoit Gaillard, Hélène Guérin, Isabelle Landriau, Nicolas Pohie, Jacques Texier, Alison Dery, MaykèzAssane, Noémie Dupeyré, Simon Bleu, Adrien Privat, Alain Privat, Dominique Moisan, Fabienne Plissonneau, Jean-Baptiste Bonnin, Jean-Louis Lecoeur, Marie-Françoise Sabellico, Marie-Noëlle Escudier, Maxime Lecardonnel, Nicole Joly, Noël Escudier, Pierre Crépin, Roselyne Anceaume, Sarah Olivier, Julien Gernigon, Jacques Marquis, Sylvain Haie, Sébastien Meslin, Guillaume Pluchon, Pauline Bely, Clément Bernard, Valentin Guyonnard, Vincent Esnault, Géraldine Gaillère, Patrick Cornec, Didier Léost, Ronan Pasco, Alexis Morvan, Anna Jéglot, Marie-Reine Castel, Olivier Abellard, Adeline Glavet, Maxime Spagnol, Florian Bargat, Manuel Lesacher, Yannick Daniel, Antonin Chapon, Charlotte Geslain, Elise Vollette, Maël Gourmelon, Ronan Brogard, Sylvain Fouillet, Michel Carré, Guillaume Duthion, Hugo Ponty, Jean-François Lebas, YooennFouliard, François Lang, Agnès Patry, Alain Patry, Brigitte Huvé, Jean-Paul Auger, Aurélien Guibert, MonetteGestin, Yves Faguet, GaeleBotzi, Jean-Paul Moulin, Laurence Keryhuel, Pauline Charriot, Nicolas Loncle, Andrea Lauro, Bénédicte Compois, Camille Lesann, Michaël Tanghe, Michel Clech, Michel Moguen, Benjamin Potel, Pierre Ruffy, ChloëCordellier, Nicolas Mayot, J.C Rous, E. Rous, P. Richard, D. Ginistry, Michel Carré.

Structures (par ordre aléatoire) :

Association Les Glénans-Paimpol, Lannion Trégor Communauté, Leff Armor Communauté, Mairie de Trébeurden, Maison du Littoral de Ploumanac'h, Réserve naturelle de Saint-Brieuc, Réserve naturelle des 7 îles, TounNature, VivArmor Nature, Association Bety Environnement, Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, SEPANSO, CPIE Littoral Basque, Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB), Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée (APALV), Communauté de communes de l'Île-de-Noirmoutier (CCIN), Communauté de Communes Océan-Marais de Monts (CCOM), Brest Métropole, AquaCaux, Conservatoire du Littoral Délégation Normandie, Association pour la Protection de l'Environnement (APE), Agglomération Royan Atlantique, Association Pêche-Carrelets & Moulins, Association des Pêcheurs à pied de l'Île de Ré, Association Environat, Cercle Nautique de l'Île d'Aix, Communauté de communes de l'Île de Ré, CPIE Médoc, E.C.O.L.E De la Mer, Ecomusée de Port-des-Barques, Groupe Associatif Estuaire, IODDE/CPIE Marennes-Oléron, Réserve naturelle de l'Îleau des Niges, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 85 (ONCFS 85), Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, Réserve naturelle Nationale de la Casse de la Belle-Henriette, Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST), Université de La Rochelle, Mairie de Fouesnant (Natura 2000 « Archipel des Glénans »



et « Marais de Moustierlin »), Service espaces verts Ville de Concarneau, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Agence Française pour la Biodiversité, Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource (APP2R), CPIE Cotentin, l'Association pour la Valorisation du Recyclage et l'Information Locale (AVRIL), Centre de découverte de la Baie du Mont Saint-Michel, Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance et de la Côte d'Emeraude (Cœur Emeraude), Département Ile et Vilaine (service patrimoine naturel), Dinan Communauté, Saint-Jacut Environnement, Syndicat Grand site cap d'Erquy-cap Fréhel, CPIE Loire-Océane, Mairie de Guissény, CPIE Pays de Morlaix-Trégor, CPIE Vallée de l'Orne, Association Graine d'Océan, Syndicat Mixte Etang de Berre (GIPREB), Syndicat mixte de la ria d'Étel.



Contacts : Réseau Littorea

Réseau national pour une pêche à pied récréative durable

VivArmor Nature : 02.96.33.10.57

CPIE Marennes-Oléron : 05.46.47.61.85

www.pecheapied-loisir.fr

Avec le soutien de l'Agence Française pour la Biodiversité et de la Fondation de France.

**Pêche
à pied**
DE LOISIR
Réseau Littorea